

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



L'HONORABLE JOSEPH EDOUARD TURCOTTE.

L'honorable J. E. Turcotte était fils du Major Turcotte, de Gentilly. Il naquit dans cette paroisse le 10 Octobre 1808.

Ses parents le destinèrent aux études classiques, car ils prévoyaient que sa brillante intelligence, son caractère énergique et décidé lui donneraient des succès dans la carrière professionnelle. Il entra au séminaire de Nicolet en 1821-22, et y fit de très fortes études. Le séminaire de Nicolet était alors dans une phase tout particulièrement glorieuse, puisqu'il comptait dans son personnel l'abbé Raimbault, l'abbé Holmes, Mgr. Bourget, l'abbé Ferland et l'abbé Frs. Desaulniers. Il est avantageux de vivre dans la société des grandes âmes, surtout lorsque cette société consiste dans des rapports aussi intimes que ceux du maître à l'élève. Comme il y a l'attraction du génie, il y a aussi le rayonnement du génie, et sous ce rayonnement les âmes neuves se transforment. On reconnaît dans toute la carrière de M. Turcotte l'influence des hommes de lettres et des vrais patriotes qui furent ses premiers professeurs.

Il acheva ses études en 1829, et n'hésita pas à prendre la soutane dans l'automne de cette même année. On faisait grand cas de ses talents à Nicolet, et on lui confia immédiatement la classe des Belles-Lettres qui était la plus haute classe après la Philosophie.

Dans l'automne de 1830, Mgr. Panet l'envoyait au Collège de Ste. Anne. Après ces deux années de professorat, ne se sentant point de vocation suffisante à l'état ecclésiastique, il quitta la soutane, et commença immédiatement l'étude du droit. C'est à la même date qu'il éprouva cet accident dont il se ressentit toute sa vie : il ne put jamais se servir beaucoup de son bras droit ; mais ceux qui l'ont connu savent quel usage merveilleux il savait faire, dans ses discours, du bon bras qui lui restait.

Pour faire sa cléricature, Turcotte demanda son admission au bureau d'Elzéar Bédard. Cette détermination était des plus significatives ; il souscrivait par là, en quelque façon, aux 92 résolutions dont Elzéar Bédard est le père putatif ; il prenait rang dans la phalange patriotique dont Papineau était le chef glorieux et respecté. C'est bien sous ces couleurs que Turcotte s'est montré dans les quelques écrits de ce temps qui nous restent de lui. Je surprendrai peut-être mes lecteurs en leur disant qu'il a écrit quelques pièces de poésie, qu'on retrouve dans le *Répertoire National*. Ces pièces n'offrent rien de remarquable ; on sent que l'auteur avait beaucoup de peine à plier sa pensée aux règles de la versification. Mais il y a certaines idées qui ressortent clairement de ces vers péniblement élaborés, il y a certains sentiments dont chaque phrase se trouve comme imprégnée : c'est d'abord la fierté nationale, c'est un grand désir de la liberté canadienne, désir honorable que partageaient toutes les nobles âmes ; c'est enfin un grand mécontentement contre nos tyrans et détracteurs, mécontentement qui s'accroissait alors de plus en plus, et qui a produit la révolte de 1837.

Le jeune étudiant en droit suivait avec passion les affaires de son pays ; il y avait sans doute longtemps qu'il en agissait de la sorte. Que d'écoliers alors s'informaient avec une fiévreuse inquiétude des nouvelles politiques, prêts à s'élancer dans la mêlée, au lendemain de leur sortie du Collège, semblables à ces recrues qu'on exerce à l'ombre des murs de la caserne, et qui frémissent

lorsqu'elles entendent les détonations d'un combat auquel elles ne peuvent encore assister.

Formé par les leçons du patriote E. Bédard, Turcotte crut qu'il lui appartenait de recueillir la succession du patriote Bourdages dans le comté de Nicolet, aux élections de 1834. Il n'était qu'étudiant en droit. Il fit néanmoins la lutte avec ardeur, et parut même avoir quelques chances de succès ; mais enfin les électeurs lui préférèrent le major Hébert, homme âgé et très estimé.

C'est ainsi qu'il se trouva forcé en dehors des luttes mémorables de 1835 et 1836.

Nous ne pouvons dire au juste ce qu'il eût fait dans le cas où le comté de Nicolet l'eût envoyé en chambre ; mais nous n'avons aucun doute qu'il eût suivi, au meilleur de sa connaissance, le drapeau de l'honneur national.

Tandis que les questions les plus brûlantes s'agitaient au parlement, J. E. Turcotte continuait paisiblement sa cléricature. Il fut admis au barreau en 1836, et se mit à exercer à Montréal, en société avec M. Drummond. Les deux nouveaux associés s'étaient connus, pendant leurs études, au séminaire de Nicolet ; et ils avaient sans doute appris dès lors à s'estimer l'un l'autre. Bientôt ils se lancèrent tous deux dans la politique et Drummond, parvenu au poste de Procureur-Général, devint l'âme de tout ce qui se faisait de grand dans le pays ; mais rien ne put jamais rompre leur vieille et noble amitié. C'est cette constante amitié, connue de tout le monde, qui fit dire à beaucoup de personnes que Turcotte pouvait obtenir tout ce qu'il voulait du Procureur-Général. Il y avait pourtant entre eux une grande différence de caractère : par exemple, Drummond admirait et goûtait la poésie de Virgile ; mais Turcotte, esprit vigoureux et un peu raide, comme le faisait voir sa figure mâle et son regard sévère, ne pouvait guères trouver de beautés que dans Homère. "Vas donc avec ton Virgile," disait-il, "son héros, Enée, ne paraît bon qu'à pleurer comme une femme." Nous rappelons ce trait, parce qu'il nous semble que c'est dans les petites choses que l'on découvre souvent le caractère des hommes.

L'hon. Turcotte eût obtenu de grands succès dans la profession d'avocat, s'il eût voulu s'y livrer. Au début de sa carrière (en 1838), étant parvenu à obtenir un bref d'*habeas corpus* en faveur de Célestin Houde, habitant de la Rivière du Loup qui s'était compromis dans les troubles de 37, il fut complimenté par le juge Vallières, sur la manière dont il avait plaidé cette cause ; or, on sait que le juge Vallière s'y entendait en hommes. Mais ce n'est pas là tout ce qu'il retira de son heureux plaidoyer. Célestin Houde, brave cultivateur, conserva toujours une espèce de culte pour son bienfaiteur, et se fit comme un devoir de répandre sa renommée ; c'était l'électeur le plus fidèle, le cabaleur le plus intrépide que Turcotte possédât dans le comté de St. Maurice.

Cette époque est bien la plus triste de toute notre histoire, sans même en excepter les jours néfastes de la conquête. Se révolter contre le pouvoir n'était sans doute pas ce que les Canadiens avaient de plus sage à faire en 1837. Il fallait employer les moyens constitutionnels, et la justice, je dirai même la sainteté de notre cause fût probablement venue à triompher. On n'eut pas la patience d'attendre, et l'Angleterre résolut d'effacer ce petit peuple français qui faisait bigarrure dans ses vastes possessions anglo-saxonnes. On délibéra sur ce sujet important. Il y eut une voix courageuse qui osa parler en

notre faveur ; cet Anglais que les Canadiens doivent révéler et bénir, c'est lord Gosford, celui-là même qui s'était vu obligé de partir en 1837, lorsque la constitution fut suspendue. Mais un autre gouverneur, lord Durham, qui était venu étaler ici sa folle prodigalité aristocratique, qui traînait une suite rappelant celle des anciens potentats, qui donnait onze cents piastres pour faire monter ses voitures sur leurs roues en arrivant à Québec, celui-là exposa froidement les moyens de nous détruire. La nation anglaise accepta le moyen qu'il lui proposa comme étant le plus convenable, l'Union des deux Canadas. Charles Poulett Thompson fut envoyé pour mettre en mouvement cette machine gouvernementale qui devait nous tuer avec le temps ; il ne recula point devant la besogne. Sa conduite fut le sublime de la folie comme elle était le sublime de la perversité. Il nous donna des élections en 1841, mais comme son but avoué était d'anéantir notre influence, s'il y avait un petit bourg anglais, lors même qu'il n'eût été composé que de dix familles, lors même qu'il eût été situé aux derniers confins d'un vaste comté, c'est là que se trouvait le chef-lieu et l'unique bureau des votations. Ainsi le chef-lieu du comté de Nicolet se trouvait à Drummondville, place insignifiante alors et d'un accès presque impossible. Le chef-lieu du comté de Berthier était à Kildare, celui du comté de Terrebonne à Rawdon, etc. Dans ces comtés on prépara de vrais coupe-gorges. On sait que M. Lafontaine céda devant la violence et alla se faire élire en Haut-Canada.

C'est dans ces circonstances pénibles, mais bien propres à exalter le patriotisme, que commença la carrière politique de l'honorable J. E. Turcotte. Il se présenta dans le comté de St. Maurice. Ce beau comté ignorait alors le nom de Hunterstown ; il dut à cette circonstance de n'être pas obligé de faire l'élection dans les gorges des Laurentides.

Le parti anglais mit sur les rangs un de ses fidèles, protestant de naissance, et qui avait montré une ardeur exagérée contre les malheureux révoltés de 1837. C'était, sans contre-dire, un adversaire redoutable ; esprit cultivé, orateur agréable, faisant sonner bien haut le respect à l'autorité et le dévouement à la mère-patrie, il pouvait facilement en imposer au peuple. Il était, de plus, seigneur d'une bonne partie du comté : c'était le colonel A. B. C. Gagy.

M. Turcotte était loin de craindre, la lutte était son élément, il aimait les bruits sourds des grandes foules, c'est alors qu'il était inspiré. Il fallait entendre sa parole pleine de nerf et de vivacité, ses accents, tantôt émus et faisant presque verser des larmes, tantôt indignés et faisant frémir tous les auditeurs ! La foule était comme une mer agitée, qu'il excitait et calmait à son gré. Il faut excepter le cas où il demandait le silence en faveur d'un adversaire ; il était convenu qu'alors l'obéissance n'était pas nécessaire. Il était surtout terrible quand il s'adressait directement à un adversaire, l'accablant de questions qui ne pouvaient pas avoir de réponses, finissant chacune de ses périodes par un mot sonore dont on se souvenait longtemps, ou par un sarcasme amer. Il raillait sans merci la minorité qui lui était opposée : Voyez donc les gens de la petite potée, s'écriait-il un jour. Cette expression de *petite potée* faillit exciter une sédition.

Lorsque le parlement se réunit, les Canadiens-Français furent tout le temps sur la défensive, pour arrêter, autant que possible, les agressions contre leurs droits les plus

sacrés. Quelles étaient alors, demandera-t-on, les opinions de Turcotte? Nous croyons pouvoir répondre sans crainte, qu'il pensait que le plus sage pour nous était d'accepter l'Union, et d'en tirer le meilleur parti possible. L'histoire a donné raison, depuis longtemps à ceux qui étaient de cet avis.

Turcotte, comme la plupart des jeunes gens qui se firent alors un nom, était absolument déshérité du côté de la fortune; comme on lui offrait la place de traducteur des lois, il ne crut pas devoir refuser, et il résilia, en conséquence, son mandat du comté de St. Maurice. Il ne faut pas croire cependant qu'il renonçait à la carrière politique; sa charge n'était que temporaire, et quand l'élection eut lieu dans son comté, il se trouvait encore sur les rangs. Cette fois il eut de l'opposition de la part d'un véritable Canadien-Français, le Dr. Maillot, de la Pointe-du-Lac, aujourd'hui sénateur. On lui reprochait gravement d'avoir accepté une charge du gouvernement, et plusieurs de ses partisans l'avaient abandonné à cause de cela; il remporta néanmoins une nouvelle victoire. Le triomphe, dans les élections de Turcotte, a toujours joué un rôle important; on parcourait une distance considérable, en criant des hurrahs frénétiques, et on reconnaissait sur toute la route les maisons des gens de la petite potée. Les portes et contre-vents étaient fermés, comme si la mort eût passé par là.

Sur ces entrefaites, les choses avaient pris un meilleur aspect dans notre malheureux pays. Poulett Thompson (Lord Sydenham) avait été frappé de mort, en tombant de son cheval, et l'Angleterre nous avait envoyé pour lui succéder un véritable gentilhomme, Lord Bagot. Sous ce nouveau gouverneur le Canada eut enfin ce qu'il désirait depuis si longtemps, un gouvernement responsable. Le ministère Baldwin-Lafontaine succéda au ministère Draper-Ogden. La majorité des Canadiens-Français s'unirent autour de celui qui leur était donné pour chef, et de ce nombre était le représentant du comté de St. Maurice. La politique de Lafontaine était une politique de conciliation, et il commença à se faire une scission parmi nous, les uns s'attachant à l'administration, les autres demeurant fidèles au rigide Papineau; de là l'origine du parti conservateur et du parti libéral.

Le nom de Papineau avait été si respecté, avait fait une impression si profonde dans les esprits, qu'un grand nombre de jeunes gens des mieux doués se rangèrent dans le nouveau parti, qui prit peu à peu de la force.

Plus tard, *L'Avenir* fut fondé, et l'on commença la lutte avec une ardeur incroyable. Libre à ces jeunes gens de préférer Papineau à Lafontaine. Mais quelle lourde gaucherie ne firent-ils pas, eux, enfants du religieux Canada, en s'affubant des livrées de Voltaire et de J. J. Rousseau. On ne voudrait rien croire à cette comédie si les articles de *L'Avenir* n'étaient encore sous nos yeux.

Il y eut un temps où le libéralisme se respirait avec l'air dans notre jeune pays. La révolte de 1837 se fit même d'après l'un des dogmes du libéralisme, le chimérique droit de révolte. (1) M. Mondelet, pour achever l'éducation libérale du peuple, écrivait en 1840 de malheureuses lettres qu'un "Ancien" a été bien loin de critiquer assez sévèrement dans les colonnes de *L'Opinion Publique*. Celui dont nous écrivons la vie n'a pas été, lui non plus, tout-à-fait exempt de reproches; jeune, ardent et patriote, il se laissa fasciner par les brillantes théories libérales, et il exprima dans ses discours devant le peuple plus d'un principe faux ou funeste. Mais chacun sait que ces idées n'étaient plus celles de ses dernières années.

Cependant en 1844, pour des raisons que tout le monde n'appréciait pas, le ministère Baldwin-Lafontaine offrait sa démission au gouverneur, et le ministère Draper-Viger lui succédait. On offrit à Turcotte la charge de solliciteur-général, sans siège dans le cabinet, et celui-ci accepta d'après le conseil de plusieurs de ses amis, entr'autres de M. Aylwin. Il fut nommé en même temps Conseil de la Reine, et en cette qualité dirigea les affaires de la couronne jusqu'en 1857. Mais il fallait se présenter devant les électeurs et leur faire apprécier son changement de politique. M. Aylwin lui-même n'hésita pas à lui faire la guerre, mais Turcotte parvint à lui faire avouer publiquement qu'il lui avait conseillé d'accepter la place de solliciteur-général. Malgré ses prodiges d'éloquence il ne put réussir cependant à satisfaire les électeurs et perdit son élection contre Frs. Desaulniers, d'Yamachiche. Cette défaite lui arrivait au moment le plus inopportun, et brisait absolument sa carrière. Pour comble de malheur, s'étant présenté dans le comté de Champlain en 1848, il fut vaincu par M. Louis Guillet. Il demeura donc en dehors de la Chambre jusqu'en 1851. En cette année il revint vers le comté qui lui avait donné son premier triomphe, et parvint à se faire élire contre le Dr. Desaulniers, d'Yamachiche. Il fut élu à Maskinongé, en 1854, contre le Dr. Gauvreau, de la Rivière-du-Loup.

A cette époque, cependant, on accusa fortement Turcotte de négliger les intérêts du comté; les esprits s'excitèrent considérablement en certains endroits, mais surtout dans la paroisse de Maskinongé, qui lui était si fidèle auparavant. Il se présenta en 1858, mais il s'aperçut bientôt que rien n'était changé, et désespérant de vaincre le Dr. Gauvreau, il alla se faire élire dans le comté de Champlain contre M. Marchildon.

Cependant le comté de Champlain n'était pas du tout attaché à son représentant; on en avait attendu monts et merveilles, et comme les choses merveilleuses ne venaient pas, on se mit à l'accuser de ne travailler que dans les intérêts de la ville des Trois-Rivières; celui-ci, en conséquence, alla se faire élire, en 1861, dans cette dernière ville dont il était maire depuis 1857, et qui lui était toute dévouée d'avance. C'est en cette même année (1861) qu'il fut nommé orateur de la Chambre d'Assemblée.

L'hon. Joseph Edouard Turcotte est une renommée essentiellement trifluvienne, il a identifié tous ses intérêts avec ceux de cette ville qu'il considérait comme sa ville natale. Il a employé toute son énergie et tous les ressorts de son éloquence à travailler et à combattre pour elle; il l'a réhabilitée devant le public, et il l'a mise dans la voie de prospérité où elle marche aujourd'hui.

Nous pouvons bien ajouter que la ville des Trois-Rivières s'est couverte d'un immortal honneur devant le pays tout entier, en montrant qu'elle savait pratiquer la reconnaissance. Cherchez une autre ville du Canada qui professe pour ses grands hommes un respect comparable à celui de la ville des Trois-Rivières pour le nom de Turcotte. Il est vrai qu'on a fait à ce digne représentant une opposition sérieuse, lors de sa dernière élection; mais ce n'était là, en réalité, qu'un moment d'oubli; quelques mois après l'élection, la ville presque entière se trouvait unie comme un seul homme.

Il est temps de passer en revue quelques-uns des bienfaits dont les trifluviens sont redevables à leur illustre représentant.

Il faut placer en première ligne l'embranchement du Grand-Tronc à Arthabaska. Dans quel isolement la ville des Trois-Rivières ne se trouverait-elle pas sans ce chemin qui la met en communication continue avec les Cantons de l'Est, avec St. Hyacinthe, Québec et Montréal! M. Turcotte comprenait mieux que tout autre les avantages de cette entreprise, et il déploya une énergie persévérante pour la mener à bonne fin.

Les ouvrages furent terminés malgré des difficultés sans cesse renaissantes, et, huit jours avant sa mort, de sa maison où la maladie le retenait, il put voir partir le premier train pour Arthabaska.

Mais il est une chose que nous ne devons pas oublier de mentionner ici; il était stipulé dans le contrat que le terminus se trouverait dans les limites de la ville des Trois-Rivières, et c'est précisément pour cela qu'il y eut deux quais de construits, le quai-Turcotte et celui de St. Angèle. La petite bâtisse en brique qui se trouve au pied de la côte du boulevard devait servir de bureau. Il est surprenant que la Compagnie du Grand-Tronc ne se soit jamais mise en peine d'accomplir cette partie du contrat, et qu'en plaçant son bureau à Ste. Angèle de Laval, elle ait privé sans façon la ville des Trois-Rivières d'une grande partie des avantages qui lui avaient été solennellement promis.

Après avoir fait construire le magnifique quai dont la Compagnie du Richelieu a maintenant la propriété, le représentant des Trois-Rivières voulut donner à ses concitoyens l'exemple des améliorations. Des hangars furent construits dans la direction de la rue du Fleuve, et, sur ces hangars, le chemin descendit en pente douce de la hauteur du bureau de Poste actuel jusqu'au pied de la rue du Platon. De plus il fit continuer le trottoir le long de la côte du Fleuve, et dota ainsi la ville du lieu de promenade le plus agréable et le plus poétique qui se puisse trouver. Par reconnaissance, les trifluviens ont nommé ce lieu de promenade le Boulevard-Turcotte.

C'est lui qui obtint le contrat de ce chemin de la Rive-Nord et des Piles, que nous espérons toujours obtenir, et qui doit amener enfin une ère de progrès véritable dans les comtés de la Rive Nord du Fleuve, si négligés jusqu'à ce jour. C'est lui qui fut le créateur et le soutien des célèbres Forges Radnor, que l'on citait naguères comme l'un des plus magnifiques échantillons de l'industrie canadienne, mais que la compétition ruineuse des manufacturiers anglais vint à faire tomber malgré tout.

C'est, sans doute, un grand honneur d'avoir ainsi marché à la tête des hommes de progrès, et d'avoir si bien compris que l'avenir commercial de la ville et du district des Trois-Rivières se trouve dans la colonisation du St. Maurice et dans l'exploitation des mines de fer. Un avenir prochain devra nous amener les jouissances du succès. Quand le sifflet des locomotives se fera entendre aux Trois-Rivières, quand les hauts-fourneaux de Fermont donneront une grande partie du fer que nous allons maintenant chercher à l'étranger, il ne faudra pas oublier le

nom de celui qui a été le père de ces œuvres essentiellement nationales.

M. Turcotte était un homme de progrès dans le sens large de ce mot. La prospérité matérielle est réellement peu de chose lorsqu'elle est seule, un peuple vraiment grand doit surtout dominer par l'intelligence, une ville qui veut se faire un nom glorieux doit songer avant tout à l'éducation de ces enfants. L'homme donc qui voulait donner à la ville des Trois-Rivières un siège d'honneur au milieu des villes du Canada, ne chercha pas seulement à la rendre riche, il voulut encore la rendre savante en même temps que religieuse; dans ce but il faisait passer, en mai 1860, l'acte d'incorporation du collège St. Joseph.

Sans vouloir diminuer en rien la valeur de ce que d'autres ont fait pour engager le public à se déclarer en faveur de l'établissement d'un collège classique aux Trois-Rivières, nous croyons que M. Turcotte a un plein droit au titre de fondateur de cette maison. Il était l'âme de tout ce qui s'est fait pour cette œuvre dès les commencements, et pour permettre au nouveau collège de se maintenir avec avantage au milieu des autres maisons d'éducation du pays, il lui fit sentir pendant longtemps l'effet de sa protection active et puissante.

La mort s'est approchée lentement du grand citoyen dont nous retraçons l'histoire; elle a semblé vouloir l'avertir de son arrivée. Lorsque, de sa fenêtre, il vit partir le premier train d'Arthabaska, il n'espérait déjà plus mettre jamais le pied sur cette voie qu'il avait fait construire. Deux jours avant sa mort, il sentit d'une manière plus claire que le dernier terme approchait: il alla trouver son confesseur pour régler les affaires de sa conscience, puis la maladie augmenta, et il expira doucement, entouré de sa famille. Il était âgé de 56 ans, 2 mois et 10 jours.

Les ecclésiastiques du collège veillèrent eux-mêmes après de son corps, et Mgr. Lafèche, au milieu d'une foule compacte, prononça son oraison funèbre.

Son portrait a été suspendu dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville pour servir d'exemple et d'encouragement à ceux qui voudraient marcher sur ses traces.

MEINER.

DRAMES DE LA VIE RÉELLE.

UN MARIAGE À LA CAMPAGNE.

"Il y a promesse de mariage entre Jean-Baptiste Tâteminette, fils majeure de François Tâteminette, cultivateur, et de Thérèse Renoche, de cette paroisse, d'une part; Et Claudine-Jacqueline-Séraphine Tienonbout, fille mineure de Martin Tienonbout, meunier, et de Dositée Sampoigne, aussi de cette paroisse, d'autre part.

Ce ban est pour la troisième et dernière publication. Ceux qui connaissent quelque empêchement à ce mariage sont obligés de nous en avertir, sous peine d'excommunication."

••

Quand M. le curé prononce, en pleine grand-messe, ces paroles solennelles, bien des têtes oscillent à droite et à gauche, nombre de chuchotements s'échangent et une quantité prodigieuse de réflexions ne manque pas de se faire, *in petto*.

Le cas est grave, voyez-vous. C'est, en effet, l'annonce du dernier acte, du dénouement d'un petit drame intime qui se joue depuis au-delà d'un an, entre monsieur Tâteminette et mademoiselle Tienonbout. La scène a été tantôt le moulin de Tienonbout, père, tantôt les vertes prairies où sont incrustées les fraises appétissantes, quelquefois le champ de framboisiers du bonhomme Tâteminette, et plus souvent le chemin du roi.

Cependant, comme toute pièce de théâtre, quelque attrayante qu'elle soit, doit finir... par finir, Baptiste et Claudine—après avoir effeuillé toutes les marguerites des environs et filé suffisamment le parfait amour—ont résolu, d'un commun accord, de faire prononcer sur leurs têtes réunies le terrible *con-jungo*!

Ce qui sera fait mardi!...

Hélas!

••

Quoi qu'il en puisse être, la messe est finie. Les hommes sortent, puis les femmes.

Ces dernières, après avoir caqueté quelque peu, se forment par groupes, s'ébranlent, et chaque groupe prend la direction du logis paternel ou marital.

On parle!!!

Tendons l'oreille.

Premier groupe.—Ce pauvre Tâteminette, il se marie donc!

—Mais oui... quelle embarde!

—Il faut qu'il soit fou pour prendre la Claudine au père Martin!

—Une fièrepette!

—Une bonne à rien!

—Qui n'est pas tant seulement capable de faire la soupe!

—Et qui passe ses grandes journées à s'attifer et à se mirer!

—Oui... et qui laissera son mari porter scandale, faute de savoir raccommo-der une culotte!

—Allons donc! elle est bien trop demoiselle pour ça.

—Ce pauvre Baptiste, il en fait une prise!

—Hé! laissez-donc... Vous savez bien que c'est le moulin qu'il prend, et non la meunière!

••

Deuxième groupe.—N, i, ni, c'est fini, donc: Claudine prend le Tâteminette!—C'te pauvre Claudine, qui aurait dit cela? Elle qui pouvait prétendre aux meilleurs partis de la paroisse, s'accoupler avec un *faignant* pareil, un ivrogne, un paresseux, un propre à rien, un volage, un... un...!

(1) Nous donnons cependant à la plupart des acteurs de ce drame le bénéfice de la bonne foi et des intentions droites.

—Eh ! oui, un garmement qui n'a pas même un arpent de terre sous les talons !
 —C'est ça !... et qui grugera le père Martin de la belle manière !
 —Dame ! que voulez-vous ? On lui a représenté tout cela, mais bien inutilement. Elle en a jusqu'à la gorge, de ce brigand de Baptiste, et il n'y a pas moyen de lui faire entendre raison.
 —Il l'aura ensorcelé ! Cet homme-là porte, bien sûr, du *cadre rouge* sur lui !
 —Ah ! le possédé !... jeter pareillement des sorts pour s'exempter la pelle !
 —La farine du diable se changera en son. Tout ça finira mal !
 —Pauvre Claudine !

Troisième groupe.—C'est donc décidé : ils se marient !
 —Eh ! oui. C'est la poche et le traîneau qui se donnent la main.
 —Pourtant... le père Martin est à l'aise ! Il va doter Claudine, je suppose...
 —Hé ! ma chère, que vous connaissez peu le père Martin ! Lui, doter Claudine !... Il aimerait mieux mourir, que de tirer un écu de sa vieille bourse. Et d'ailleurs, où prendrait-il de quoi la doter ? il doit tout ce qu'il a !
 —C'est vrai : c'est un vieux pingre.
 —Sa fille n'a que ce qu'elle mérite : un va-nu-pieds !
 —Et Tâteminette, que ce qu'il a gagné : une fille qui le trichera !
 Voilà !

O sainte Charité ! quand tu déversas sur nos têtes, comme une ondée bienfaisante, tes grâces inestimables, ces gens-là avaient-je le jure par ma barbe—des parapluies !

Tout de même, le mardi solennel ne se fait pas attendre. Une longue file de voitures vient jeter à la porte de l'église les fiancés, les parents et le menu fretin des invités.

Les harnais brillent au soleil ; les chevaux piaffent et secouent leurs pompons écarlates.

Ce qui n'empêche pas Tâteminette de pénétrer dans le temple, suivi de près par Claudine et le reste du cortège nuptial.

Une heure se passe—heure mystérieuse, heure qui compte dans la vie—pendant laquelle l'hyménée tisse autour des conjoints son filet de soie et d'or, aux mailles centuplément entrelacées !

Enfin, le oui fatal fait retentir les échos du sanctuaire ; le *conjungo* ouvre ses mains chargées d'appréhensions au-dessus de la tête des... coupables...
 Et *consummatus est* !

Puis on sort de l'église—et, ma foi... en avant la Noce !

Pour moi—n'étant pas invité et ne pouvant pardonner à Tâteminette ce dédaigneux oubli—je vais me venger de lui, en divulguant ses amours. Ce sera une leçon pour ceux qui tentent de l'imiter dans son ostracisme.

Ce fut en automne, dans le propre moulin du père Tiensonbont, que Baptiste vit Claudine pour la première fois. La jeune fille était en *tous-les-jours* : jupette d'étoffe bleue à raies blanches, *polka* de finelle rouge, bas blancs bien tendus sur une jambe grasseuillette, et petits souliers sauvages.

Tâteminette, ce jour-là, revint du moulin fort lentement, et, juché sur ses poches, il fit une foule de réflexions sur les filles en général et celle de Tiensonbont, en particulier.

La nuit venue, il mit une bonne demi-heure à s'endormir, et il crut voir, dans l'obscurité de son alcôve, les malins yeux bleus de Claudine fixés sur lui.

Quinze jours plus tard, Tâteminette retourna au moulin, avec une charge d'avoine.

Par un de ces hasards providentiels et qui n'arrivent qu'aux amants prédestinés, Claudine s'y trouvait encore cette fois-là. Seulement, la jupette bleue avait été remplacée par une jupe d'indienne à fond jaunâtre, et un coquet *garibaldi* blanc avait triomphalement succédé au banal *polka* écarlate. Des petits souliers sauvages, il n'en était plus question :—mademoiselle avait bel et bien, dans ses mignons pieds, des bottines françaises, de la ville !

Tâteminette—le madré !—vit cela d'un coup-d'œil ; et, sans avoir lu Balzac, ni Michelet, ni Alphonse Karr, ni Stendhal, ni même le Prince de Ligne, tous gens qui, pour notre édification, ont plus ou moins impitoyablement disséqué la femme, il comprit fort bien qu'il était pour quelque chose dans ce remaniement général...
 Cette conviction, tout en lui donnant une haute idée des charmes de sa personne, ne manqua pas d'ouvrir à deux battants les portes de ses aspirations. Il devint hardi ; son regard prit de l'éloquence... de cette éloquence muette, mais tendre et pleine de supplication, à laquelle jamais fillette n'a résisté.

Le garmement poussa même l'audace jusqu'à parler à Claudine et lui affirmer que "le temps était beau pour la saison," ajoutant, comme réflexion qui ne manquait pas de profondeur, "qu'on n'irait pas loin sans avoir de la gelée et qu'il était grandement temps d'arracher les patates."

Cet esprit raisonneur et pratique de notre héros flattait-il les sympathies secrètes de la jeune meunière, c'est ce que je ne puis jurer. Mais je sais bien que Claudine approuva fort les remarques de Baptiste et lui fit une façon superbe.

La glace craquetait !...
 Tâteminette revint chez lui, en hurlant de toute la force de ses énormes poumons :

Vous avez beau faire
 —Bon gré, mal gré—
 J'ai voulu vous plaire :
 Je vous plirai !

Le gars mit deux heures à s'endormir, cette nuit-là !

Au troisième voyage de Tâteminette—à quelques jours de là—la glace se rompit tout à fait et la débâcle fut grandiose.

Le jeune homme vint à "mam'zelle" Claudine qu'elle lui avait "timbé dans l'œil" dès sa première apparition et que son amour—à lui, Tâteminette—avait été croissant d'apparition en apparition—de sorte qu'au numéro où il en était rendu, il en avait une bonne provision à lui offrir.

Il n'en fallait pas plus pour attendre la fillette. Aussi, les

minauderies indispensables ne furent pas longues, et elle ne cacha point davantage à "mosteu" Baptiste "qu'elle lui rendait le réciproque."

La scène qui suivit ces aveux mutuels fut touchante... Mais passons.
 On prit, de part et d'autre, le titre officiel de *cavalier et blonde*, et il fut formellement entendu que Tâteminette irait *veiller*, le dimanche suivant, chez le père Tiensonbont.
 Ce qu'il ne manqua pas de faire.
 On sait ce qui en résulta !

VINCENAS-EUGÈNE DICK.

Château-Richer, nov. 1873.

DE TOUT UN PEU.

Une nouvelle qui enlèverait à Paris un de ses éléments de pittoresque.

Il est de nouveau question du licenciement de l'Hôtel des Invalides. Quand je parle de pittoresque, c'est un peu en vertu de l'axiome : le beau c'est le laid, les invalides n'ayant pas la prétention de personnifier la suavité des formes et la pureté des contours.

Mais c'est un type de plus qui disparaîtra ; et les types se font de plus en plus rares.

Ils ne sont plus d'ailleurs que deux douzaines environ des vétérans pour de bon, des grognards porteurs de la médaille de Sainte-Hélène. Ils se voient partir successivement en se disant :

—A quand mon tour ?
 L'un d'eux, que j'écoutais causer un jour sur un banc de l'Esplanade, avait même un mot singulièrement imaginé pour décrire cette situation :

—Voyez vous, faisait-il à un troupiier qui recueillait religieusement ses paroles, à l'hôtel, nous ne sommes plus qu'une poignée qui nous regardons mourir. Tous les matins, on se demande qui sera porté absent à l'appel pour cause de grand voyage.

—Allons donc, vous êtes encore solide.
 —Non, mon petit, notre chambrée, c'est la *salle d'attente du cimetière*.

Les plus vieux de l'hôtel seront bientôt nos soldats d'Afrique. Il en est un qui mérite une mention particulière.

C'est un pauvre diable de zou-zou que les Arabes firent prisonnier en 1837, à qui ils coupèrent le bout des doigts, des pieds et des mains, après quoi ils lui tailladèrent la figure.

Le malheureux, qui ne peut ni marcher seul, ni marcher, et qui ne se montre pas pour cause de laideur, est aux Invalides, dans une chambre à part, depuis trente-quatre ans.

La guerre de Crimée (comme le temps passe !) a aussi à l'hôtel des pensionnaires datant de vingt années.

Deux d'entre eux, bien connus du quartier, circulent dans des voitures mécaniques qu'ils font marcher eux-mêmes.

Les camarades ont donné à ceux-là le sobriquet de *carrossiers*.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que tous ces braves mutilés ont une gaieté à toute épreuve. Entre eux, il n'est pas de *brimades* qu'ils n'inventent.

On m'en contaient une vraiment drôle tout fut victime un naif de l'hôtel, que l'on choisissait toujours de préférence pour les mystifications.

Le père B... (ne le nommons pas en toutes lettres) était dans la catégorie des *rallongés*.

On appelle ainsi ceux qui ont des membres postiches. Il avait une superbe jambe de bois.

Un matin, les camarades lui disent :
 —Hé ! père... Vous ne savez pas la nouvelle ?
 —Non.

—Il y a un ordre pour faire assurer toutes les jambes de bois de l'hôtel contre l'incendie.

—Bah !
 —Dame, vous comprenez, le feu peut prendre à un membre artificiel... Si vous vous endormez, par exemple, auprès de la cheminée...
 —C'est vrai tout de même.

—Il faut que vous alliez, rue de Richelieu, à la grande compagnie d'assurances faire votre déclaration.

—Vrai ?
 —Demandez plutôt à l'adjutant.

L'adjutant, qui était dans la confidence, répond affirmativement.

Et voici que le père B... à qui l'on avait donné l'adresse par écrit, arrive à la Compagnie générale.

—Que désirez-vous, mon brave ?
 —Je viens vous assurer ma jambe de bois... Vous savez ?... C'est de la part de l'adjutant.

Vous voyez la scène d'ici.

Les Invalides, nous l'avons dit, sont une des curiosités parisiennes que l'on est fier, selon le mot commun, de montrer à ses amis et à ses ennemis. Mais il est juste d'ajouter que, pour le bien-être, ils seraient beaucoup mieux placés à la campagne, dans quelque coin salubre et riant.

C'est ce à quoi l'on va se décider, à ce qu'il paraît. On fera bien.

On commence à parler de l'événement littéraire de la saison prochaine.

Cet événement, ce sera l'apparition du roman de Victor Hugo, intitulé *Quatre-vingt-treize*. L'auteur a trouvé dans les mémoires de son père et aussi dans les notes de plusieurs contemporains qui sont tombées entre ses mains, des détails inédits et curieux qu'il a, dit-on, mis en œuvre de la façon la plus dramatique.

Par contre, c'est tout à fait à tort que l'on avait annoncé que le poète avait promis à la Porte-Saint-Martin une des grandes pièces qu'il a en portefeuille.

L'une de ces pièces, la *Torquemada*, aurait probablement maille à partir avec la censure.

Une autre, les *Jumeaux*, où la cour de Louis XIV est décrite, ne serait peut-être pas plus facile à monter, sans l'intervention des censeurs que l'on sait.

D'ailleurs, ce n'est point là le motif réel.

Victor Hugo s'est promis de ne plus faire représenter d'œuvres dramatiques nouvelles de son vivant. Il persiste plus que jamais dans cette résolution.

Ses drames paraîtront sous la forme du livre, et il ne donnera pas l'autorisation de les présenter.

Un Mormon jette actuellement le Congrès des Etats-Unis dans une grande perplexité. Cannon, qui a été élu membre du Congrès, vient de prendre son siège. Ce monsieur est possesseur de quatre femmes. La question est de savoir ce qu'il faut en faire. On parle de l'expulser ; mais d'un autre côté, il est rumeur que Cannon a obtenu de divorcer avec trois de ses femmes. Or il n'y a pas de précédent qui puisse justifier le Congrès de chasser un de ses membres pour un crime commis antérieurement à son élection.

Cependant, s'il est décidé qu'un polygame doit obtenir un divorce avant de pouvoir siéger en chambre, ce sera une victoire remportée sur les principes de Brigham Young ; car cette action de la part d'un chef des Mormons, serait une confession de crime.

FAITS DIVERS.

Le *Globe* estime à \$50,000 les dommages causés par l'ouragan qui s'est abattu hier sur Toronto.

Plusieurs constructions ont été en partie démolies.

Tout un pan du mur de la prison centrale s'est abattu, la tour de l'église méthodiste de la rue du Parlement s'est effondrée et dans sa chute a complètement brisé l'orgue.

Malgré tous ces dommages causés à la propriété, personne heureusement n'a perdu la vie.

Les communications télégraphiques qui avaient été de tous côtés interrompues, ont été rétablies, la ligne du Dominion ayant réussi à réparer ses fils.

Le tempête a fait des ravages considérables à Ottawa. Les maisons neuves ont principalement souffert, plusieurs ont été rasées et le bâtiment de la nouvelle bibliothèque du Parlement, malgré sa solidité, a subi des dommages assez considérables.

Les pertes peuvent s'élever à \$10 ou \$15,000. Il n'y a pas eu d'accidents mais bien des personnes ont failli être écrasées sous le poids de cheminées, de murs ou de clôtures renversés par l'ouragan.

Durant la bourrasque le clocher de la nouvelle église de Nicolet, d'une hauteur de 225 pieds a été renversé. Le toit a été fortement ébranlé par le choc et les solives ont été endommagées.

Personne heureusement ne se trouvait dans l'église au moment de l'accident et aucune perte de vie n'est à déplorer.

Les dommages sont évalués de quatre à cinq mille piastres, perte qui retombe sur les paroissiens de Nicolet.

On lit dans le *Constitutionnel* :

"L'établissement de MM. Gélinas, fabricants de meubles, de cette ville, prend chaque jour une importance plus considérable, et reçoit un encouragement des plus flatteurs. Leur manufacture de meubles est à peu près la seule que nous ayons dans ce district, et bien qu'elle soit à peine ouverte depuis quelques mois, elle est déjà en état de rivaliser avec les meilleurs établissements des grandes villes. Ces messieurs méritent réellement l'encouragement que le public leur accorde si volontiers, pour leur esprit d'entreprise et la manière dont ils entendent cette branche d'industrie. Ils donnent déjà de l'emploi à près de cinquante ouvriers, et ce nombre augmentera encore avec le temps. Par suite d'améliorations introduites récemment dans leur manufacture, ils seront désormais en état de satisfaire avec promptitude toutes les commandes qui leur seront adressées ; ce que le manque d'ouvriers ne leur a pas toujours permis de faire par le passé. Nous leur souhaitons la chance et la faveur, qui ne leur ont pas fait défaut jusqu'ici. Tous ceux qui travaillent à développer notre industrie méritent qu'on les encourage libéralement, et nous sommes heureux de voir que sous ce rapport, les MM. Gélinas n'ont qu'à se féliciter de la manière dont le public de Trois-Rivières favorise leurs efforts. Nous n'avons aucun doute qu'avant peu leur établissement sera un des plus considérables du pays."

Trois ou quatre voitures au sud ont traversé le fleuve sur le nouveau pont de glace, dans la journée de samedi. Tous les anciens s'accordent à dire que le pont de glace en face de cette ville, rarement s'est formé aussi tôt que cette année. Des anciens rapportent cependant que le pont s'est déjà formé à Ste. Catherine.

QUÉBEC, 2 décembre.—Ce matin, le vapeur traversier de Lévis, venant à Québec, est venu donner à toute vapeur contre le quai où il a habitude d'accoster. La brume était tellement épaisse que le capitaine n'avait pas même soupçonné qu'il était si près de terre.

La commotion a été si forte que tous les passagers sont tombés les uns sur les autres, pêle-mêle.

Encore un peu, le bateau entraînait dans la ville et élargissait la rue St. Pierre.

TROIS-RIVIÈRES.—Le *Journal des Trois-Rivières* nous fournit les nouvelles suivantes de la cité trifluvienne :

Nous avons de plus amples renseignements sur les deux accidents arrivés à Ste. Brigitte des Saules et que nous annonçons dans notre dernière feuille.

Octave Courtois, cultivateur, âgé de 52 ans, est le nom de l'homme trouvé mort de froid dans la forêt. Il revenait de Drummondville à pied, et pour abrégé sa route il avait pris un chemin à travers les bois. A deux lieues environ de sa demeure, il était entré vers le soir dans une habitation où il prit quelque repos, après quoi il s'enfonça de nouveau dans la forêt et marcha environ une lieue. Exténué de fatigue, et frappé d'une paralysie dont il était atteint depuis plusieurs années il tomba par terre, et passa là d'après ce que l'on suppose deux jours avant de mourir. Ce qui a autorisé cette présomption, c'est que la deuxième journée après que Courtois eut entré dans l'habitation ci-dessus mentionnée, il est tombé beaucoup de neige, et qu'à l'endroit où l'on a retrouvé son cadavre, la neige était battue sur un diamètre de plusieurs pieds.

Le verdict de l'enquête a été en raison des faits ci-dessus.

Le même jour où la nouvelle de ce pénible accident se répandait dans la paroisse de Ste. Brigitte, un autre sinistre non moins déplorable arrivait.

Une petite fille âgée de deux ans et demi, enfant de M. Ulric

Rousseau, du même lieu, était brûlée vive. Sa mère l'avait laissée seule à la maison, avec un petit garçon, âgé de 4 ans, pour affaire chez le voisin. Pendant son absence, les enfants s'amusaient à jouer avec des allumettes qui avaient été laissées par oubli, à leur portée, et le feu se communiqua aux vêtements de la petite fille, et ils furent consumés sur elle avant qu'on lui portât secours. Elle a survécu une journée à cet accident.

Le dégel que nous avons eu deux jours a causé un nombre considérable d'accidents, et l'ouragan d'hier a fourni un bon contingent de faits divers aux "reporters" en quête de nouvelles.

La bourrasque a broyé les grosses branches d'un arbre, planté en face du "Restaurant Parisien" et près du même endroit, une cheminée s'est écroulée avec fracas.

A six heures le vent s'engouffrant dans les toiles du panorama installé sur la Place d'Armes, a presque renversé cet établissement.

Dans l'après-midi de mercredi, au moment où M. Pierre Joly, épicier en gros, passait, rue St. Jacques, vis-à-vis l'Office du Vermont Central, une grande quantité de neige et de glace se détacha du toit et vint lui tomber sur le dos. M. Joly fut renversé et reçut des contusions assez graves.

Hier vers dix heures, une femme irlandaise qui cheminait rue St. Bonaventure, voyant arriver une avalanche, s'élança pour éviter le danger, malheureusement, le pied lui manqua et elle tomba lourdement sur le sol. Dans sa chute elle se démit le coude gauche.

Mardi vers cinq heures, un jeune garçon qui revenait de l'école, fut soudainement enseveli par la neige des toitures, vis-à-vis l'Eglise des Jésuites. Etourdi du coup et plus effrayé encore, il décala à toutes jambes, abandonnant son casque et ses livres.

Une double fenêtre, ébranlée par le vent est tombée hier matin sur le trottoir de la rue St. Jacques, en face du magasin de M. McGibbon et Baird. Par un hasard providentiel, personne ne passait à ce moment.

Hier matin, à huit heures, un enfant de quinze ans, nommé Alexandre Masson, fils de M. Masson, relieur et papetier, rue St. Jacques, allait entrer dans l'établissement de M. G. J. Gebhart, lithographe, lorsqu'un bloc de glace se détachant du toit vint le frapper à la tête. Le pauvre enfant s'affaissa sur le coup; il fut relevé par les passants, qui le conduisirent chez le Dr. Ross, d'où il fut transporté à l'hôpital-général, après avoir reçu un premier pansement. On craint que le coup qu'il a reçu à la tête détermine une congestion de cerveau.

Hier matin, au plus fort de la tempête, un enfant nommé John Kennedy, au service de M. A. T. Constantin, rue de l'Université, quittait le magasin, chargé de quelques paquets, lorsqu'il arriva au coin de la rue Cathcart, il fut coiffé par une double fenêtre qui se détacha du second étage. Par un hasard des plus singuliers, sa tête passa à travers une des vitres, et au lieu d'être assommé, comme il l'aurait été infailliblement s'il avait été frappé par le cadre ou une des traverses, il en fut quitte pour quelques écorchures.

Un cultivateur a été blessé hier matin, par une avalanche de glace, qui est tombée de la toiture du marché Bonsecours.

Une dame qui passait devant le coin des rues St. Laurent et Craig, a été coiffée d'un énorme bloc de glace qui s'est détaché de la toiture. Elle s'est affaissée sous le coup et est restée quelques minutes évanouie.

Ses blessures ne présentent pas de gravité, mais détail à noter son ratelier a été mis en pièces, et les débris ont jonché le trottoir.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE.

ANGLETERRE.

Une dépêche spéciale au *Herald* donne les détails suivants sur le dernier désastre :

Londres, 1er.

Le Boursier du vapeur *Ville du Havre* raconte ce qui suit : Nous étions en mer depuis plusieurs jours; c'était le samedi soir. Je dormais lorsque les deux vaisseaux se sont frappés. Je me lançai sur le pont où j'appris bientôt la terrible nouvelle que notre vaisseau sombrait. Trente ou quarante passagers avaient réussi à s'embarquer sur une grande chaloupe et ils commençaient à espérer qu'ils seraient sauvés, mais tout à coup le mat de misaine tomba sur la chaloupe, la mettant en pièces et tuant ou blessant presque tous ceux qui s'y étaient réfugiés.

Bientôt après le grand mat se renversa sur le pont causant une perte de vie énorme. L'eau entra à grands flots et le vaisseau s'engloutissait rapidement. Alors je me précipitai pardessus bord avec une autre personne et me dirigeai à la nage vers le *Loch Earn* qui se trouvait à un demi-mille de distance. Me tournant la tête je vis le *Ville du Havre* disparaître dans les flots, la proue la première. Un cri immense fendit les airs; puis un silence de mort succéda à la confusion.

Le capitaine resta sur le pont jusqu'au dernier moment; il ne fut sauvé qu'une heure plus tard; sur quinze officiers six se sauvèrent à la nage à l'exception du premier officier qui a pu embarquer sur une chaloupe.

Le Boursier donne des détails touchants sur un prêtre français qui resta sur le vaisseau jusqu'à la fin, donnant l'absolution au milieu du morne silence qui régnait.

Les chaloupes restèrent à l'eau jusqu'à 10 heures le lendemain matin, dans l'espoir de sauver encore quelque malheureux. Nous restâmes sur le *Loch Earn* jusqu'à 3 heures p. m., lorsque nous nous embarquâmes à bord du *Trimountain*, vaisseau américain. Le capitaine de ce dernier vaisseau donne les détails suivants :

Samedi matin nous avons vu un vaisseau sous le vent dont les mats étaient emportés; ce vaisseau était le *Loch Earn* de Glasgow en route pour New-York. Le capitaine de ce navire nous demandait de prendre les passagers et l'équipage qui avaient été sauvés au naufrage du *Ville du Havre* qui avait sombré à 2 heures du matin. Tous à l'exception d'un prêtre français et une autre personne furent transportés à bord de notre vaisseau.

C'était un spectacle navrant que de voir tous ces êtres humains entassés dans une petite cabine presque sans vêtements et souffrant du froid et des blessures. Nous sommes restés dans les environs tant qu'il a fait jour et alors nous nous sommes mis en route pour Bristol. Il ne restait plus un vestige du *Ville du Havre* là où la collision a eu lieu.

La rapidité avec laquelle le navire a sombré et la panique qui régna tout paralysé en grande partie les efforts de l'équipage. Beaucoup de passagers n'ont pas laissé leurs cabines; des familles entières trouvèrent une mort commune.

Plusieurs des survivants sont arrivés à Londres ce soir en route pour Paris.

Londres, 1er.—Les survivants au désastre ne blament point le *Loch Earn*, ses officiers ont fait tous les efforts possibles pour sauver les malheureux naufragés.

Londres, 1er.—Le vapeur *Ville du Havre* parti de New-York pour le Havre a sombré en haute mer. Deux cent vingt-six personnes ont péri et quatre-vingt-sept ont été sauvés; des détails seront donnés plus tard.

Londres, 1er.—Le voilier *Trimountain*, de New-York, est arrivé à Cardiff, de bonne heure, ce matin, apportant la nouvelle que le *Ville du Havre*, qui a laissé New-York, le 15 novembre en destination du Havre, sous le commandement du capitaine Surmont, avait péri. A deux heures du matin, le 28 novembre, le *Ville du Havre* est venu en collision avec le navire anglais *Loch Earn* parti de Londres pour New-York. Le *Ville du Havre* a sombré quelques instants après. Deux cent vingt-six passagers ont perdu la vie dans ce désastre. Le *Trimountain* a recueilli à son bord 87 des passagers, l'équipage, et les a conduits à Cardiff.

Plus tard :—87 passagers du *Ville du Havre* sont arrivés sains et saufs, savoir : le capitaine, 5 officiers, 57 hommes de l'équipage et 27 passagers.

3 p. m.—Les quatre-vingt-sept passagers qui ont échappé au désastre du *Ville du Havre*, ont été recueillis à bord du *Loch Earn* sur le *Trimountain* le même jour.

Le vapeur *Ville du Havre*, autrefois connu sous le nom de *Napoleon III*, a été beaucoup agrandi l'hiver dernier. Le 9 avril il a fait son premier voyage sous le nom de *Ville du Havre*. Il est parti de Brest et s'est rendu à New-York dans l'espace de 9 jours et 23 heures. A l'exception du *Great Eastern*, c'est le plus gros vaisseau qui soit jamais entré dans notre port; il avait 430 pieds de long sur 48 de large et pouvait porter une cargaison de 3,000 tonneaux; les engins avaient la force de 3,200 chevaux.

Londres, 1er.—Le vaisseau *Loch Earn* a été tellement endommagé par sa collision avec le vapeur *Ville du Havre* que la plupart des passagers sauvés au naufrage ont été transportés à bord d'un autre vaisseau. Le *Loch Earn* a alors fait voile pour Queens-town. On n'en a plus de nouvelles depuis ce temps.

Les dernières dépêches reçues de Cardiff nous donnent de nouveaux détails du naufrage du vapeur *Ville du Havre*; il a sombré 12 minutes après la collision. L'équipage du *Loch Earn* a rendu tous les services possibles. Cinquante-trois personnes de l'équipage ont été sauvées, y compris le capitaine. Parmi les passagers sauvés on ne compte que dix dames.

Les officiers et passagers donnent les détails suivants du naufrage du vapeur *Ville du Havre*. Le vaisseau avait rencontré un brouillard très-épais, mais lors de la collision, le temps était clair. Il n'y avait que peu de vent mais la mer était houleuse; le capitaine venait de descendre à sa cabine et le deuxième officier avait la charge du vaisseau. Toutes les lumières étaient à leur place.

Le *Loch Earn* a frappé le *Ville du Havre* par le travers et a fait une brèche de trente pieds de long sur douze de large. Une panique générale s'ensuivit. Deux mats sont tombés sur deux chaloupes remplies de passagers, un grand nombre d'entre eux furent écrasés, et les chaloupes mises en pièces. On n'a réussi à mettre qu'une seule chaloupe à l'eau et l'équipage du *Loch Earn* en a lancées quatre.

Le capitaine, qui a resté sur le vaisseau jusqu'au dernier moment n'a été sauvé que trois quarts d'heure après la collision. Il faisait un froid intense et les passagers ont eu beaucoup à souffrir.

Londres, 2.—Onze des survivants du *Ville du Havre*, sont partis ce soir pour Paris. Durant leur court séjour à Londres tout fut mis à réquisition pour donner le plus de confort possible aux naufragés. Des marques d'affection et de la plus vive sympathie leur furent données par des marchands, qui leur venaient et refusaient ensuite d'être payés. Les agents du steamer fournissaient d'ailleurs des fonds, tandis que Morgan et Brown et autres leur offraient de les recevoir dans leurs maisons durant le temps qu'ils séjourneraient à Londres. Mais tout cela ne fut pas nécessaire, vu que plusieurs des survivants avaient sauvé d'assez fortes sommes d'argent pour subvenir à leurs besoins.

M. Bishop avait £300 en billets de banque et en or, et c'est là un fait remarquable de voir que plusieurs autres possédaient aussi assez d'argent sur eux pour pouvoir s'acheter des habillements complets.

La montre de M. Bishop s'arrêta à 2 heures et 28 minutes, et la montre de M. Cramer s'arrêta à 2 heures et demie; ce qui fait supposer que l'on a perdu un temps précieux durant la scène qui suivit la collision. On assure aussi que si l'on eut déployé un peu plus de sang-froid, on aurait pu sauver un plus grand nombre de passagers que l'on a fait.

On n'a pu aussi se servir des appareils de sauvetage qui se trouvaient dans le *Ville du Havre*, chacun perdant la tête et oubliant tout, dans la confusion du moment. La plus grande partie de ceux qu'on a sauvés, ont été recueillis dans l'eau où ils essayaient de gagner à la nage, les embarcations.

On fut quelques temps à douter si le *Loch Earn* pourrait transporter en sûreté ceux qui se trouvaient à son bord. Le capitaine Surmont déclara qu'il était résolu de transporter son équipage sur un autre vaisseau, s'il pouvait en rencontrer, ce à quoi voulut résister le maître d'équipage et il survint à ce sujet quelques difficultés qui furent tranchées par l'arrivée du *Trimountain*. Ce dernier vaisseau accepta alors ceux qui se trouvaient dans le *Loch Earn*. Lorsqu'elles arrivèrent à Cardiff, lundi, les dames naufragées étaient dans un état de demi-nudité; plusieurs n'ayant que des couvertures pour se couvrir, et leurs pieds chaussés avec des bas de matelots. Lorsqu'elles arrivèrent à l'hôtel, les agents se hâtèrent de leur procurer tous les habillements nécessaires.

Les dames étaient assemblées dans un salon et eurent peu de temps pour s'habiller avant de partir pour Londres. Lorsque le signal fut donné, un des passagers alla leur demander si elles étaient prêtes, et la porte étant ouverte les dames apparurent revêtues de vêtements de deuil. Leur héroïsme est au-dessus de toute louange, mademoiselle Hunter particulièrement fit preuve de la plus grande force d'âme dans l'effroyable malheur qui venait de la frapper. Toutes reconnurent avec reconnaissance les attentions qu'on leur avait témoignées et les soins qu'on leur avait prodigués.

Londres, 3.—Des détails reçus plus tard au sujet du naufrage du *Ville du Havre*, nous apprennent que plusieurs des personnes qui se trouvaient sur ce vaisseau ont vu le *Loch Earn*, 15 à 17 minutes avant que la collision arriva.

Londres, 6.—L'équipage du *Loch Earn*, qui a abordé et fait sombrer le *Ville du Havre*, est arrivé à Plymouth. Ceux qui le composaient, ont été amenés dans ce port par le *British Queen*,

qui les avaient pris à bord du *Loch Earn*, le 29 courant, dans lequel temps ce vaisseau sombrait.

Le rapport donné sur le désastre du *Ville du Havre*, par l'équipage sauvé, nous apprend que le capitaine et second-maire d'équipage du *Ville du Havre*, vinrent à bord peu de temps après la collision et ne donnèrent aucun secours pour le sauvetage des passagers, et que la majorité de l'équipage français montra la plus grande lâcheté dans ce désastre.

Le capitaine du *Loch Earn*, dit que les officiers du *Ville du Havre* n'ont pas fait tout ce qu'ils auraient dû faire pour porter des secours aux naufragés, qu'ils furent les premiers à arriver à bord du *Loch Earn*, et que détail à noter, leurs vêtements étaient secs, ce qui prouvent qu'ils n'avaient pas dû avoir fait de grands efforts pour sauver leur vie et celle des autres. Le capitaine accuse aussi l'équipage français de lâcheté et dit que sans les matelots du *Loch Earn*, un plus grand nombre de victimes seraient demeuré au fond de la mer. Une seule des embarcations françaises les assista pour sauver les malheureux qui se noyaient. Le capitaine du *Loch Earn* attribue le grand nombre de pertes de vie, à la lenteur qu'a mise le *Ville du Havre* à donner ses signaux de détresse, et à la mauvaise conduite de l'équipage pendant le sinistre.

Londres, 8.—Les nouvelles au sujet du *Ville du Havre* sont contradictoires. D'après une rumeur, le capitaine du *Loch Earn* aurait dit que les accusations portées contre le capitaine Surmont et l'équipage qu'il commandait sont fausses.

ETATS-UNIS.

New-York, 5.—Le rédacteur du *Cronista*, l'organe des espagnols en cette ville, a dit ce matin, qu'il avait reçu plusieurs lettres d'officiers espagnols à Cuba dans lesquelles ils lui assuraient que le *Virginus* ne serait pas délivré au gouvernement des Etats-Unis.

Il ajoute foi à la rumeur qui annonçait la résignation du capitaine-général et du cabinet espagnol, et dit que suivant lui, l'amiral Polo aurait dû résigner plutôt que de signer le protocole.

Washington, 5.—Dans le cas où l'Espagne ne remplirait pas les clauses du protocole, les préparatifs de guerre se continuent toujours.

Les nouvelles qui nous arrivent ce matin de Cuba démontrent que le président Grant a agi sagement en donnant ordre de continuer les préparatifs.

Washington, 5.—Il est probable que le cabinet espagnol reconnaîtra officiellement qu'il lui est impossible de faire respecter sa décision à Cuba. Le gouvernement américain n'aura qu'à capturer le *Virginus* dans un port quelconque, mais ici, l'on ne néglige rien dans la perspective d'une guerre. La plus grande activité règne au département de la marine. Le secrétaire d'Etat est en conférence assidue avec les principaux officiers. La tournure des choses devient sérieuse et incertaine.

New-York, 6.—Dépêche spéciale du *Herald*. Nous apprenons de Madrid que la question cubaine est encore sérieuse. Le ministre Sicles a donné sa démission. Certains malentendus et quelques divergences d'opinion ont pris place entre lui et le secrétaire Fish qui désapprouve le ton hautain du ministre vis-à-vis du gouvernement espagnol.

Les sentiments belliqueux du peuple se manifestent de plus en plus en Espagne. On critique fortement le message du Président Grant. Les remarques du président américain au sujet de la politique cubaine sont regardées comme insolentes, déplacées et ambitieuses.

La situation devient critique et la guerre paraît probable.

Le gouvernement espagnol a télégraphié de Madrid un ordre catégorique pour la remise immédiate du *Virginus*, menaçant, si ces instructions ne sont pas remplies de regarder comme insurgés les espagnols mécontents de Cuba et de les traiter comme tels.

New-York, 8.—Une dépêche spéciale adressée au *Post* de Washington, nous apprend que les bonnes relations avec l'Espagne sont plus compromises que jamais. Si le gouvernement de Madrid veut respecter le protocole signé par son représentant, sa chute paraît certaine. On s'attend à une crise.

Une dépêche spéciale de Madrid mande qu'une crise ministérielle est imminente en Espagne. Le message du président Grant a excité l'indignation générale.

Paris, 7.—L'avocat Lachaud a commencé hier, à la cour martiale de Versailles, sa dernière argumentation en faveur de Bazaine.

Versailles, 6.—A la cour martiale, séance d'aujourd'hui, le général Pourcet, dans son discours de la poursuite a demandé en premier lieu la dégradation du maréchal Bazaine et en second lieu, son exécution.

ALLEMAGNE.

Des dépêches de Berlin mandent que l'empereur Guillaume est dangereusement malade; et si faible qu'il ne peut marcher.

NOS GRAVURES.

LE PHOTOGRAPHE AMBULANT.

Tous nos lecteurs, même ceux des contrées de la Gaspésie ou des rives de la Saskatchewan, retrouveront une connaissance dans ce *portraitiste ambulante*. Autrefois, sous la domination française, nous avions des notaires ambulants; ils ont été remplacés, sous la domination anglaise, par les photographes. Ce n'est pas à dire que ces derniers fassent des contrats, mais ils sont, eux aussi, chers aux amoureux.

LA PREMIERE VISITE AU MALADE.

Pauvre chien, le voilà malade! Une bonne bête de cheval vient lui faire part de ses sympathies. Tous deux ont fait ensemble bien des courses pour leur maître commun; ils ont appris à s'estimer et à s'aimer, et la maladie de l'un fait le malheur de l'autre.

ENÉE APRÈS LE NAUFRAGE.

Enée, c'est Sir John A. Macdonald. Le chef de l'opposition est entouré de ses anciens collègues, M. Hincks, M. Langevin, M. Tupper, M. Mitchell, etc., et il exprime la confiance que lui inspire pour l'avenir un si brillant état-major. En un mot, cette gravure est une parodie du discours prononcé par Sir John au dîner que lui ont offert les citoyens d'Ottawa.

LES JOIES DE LA FAMILLE.

Voilà une petite fille qui s'amuse bien, elle forme une vraie famille heureuse avec ses chiens et ses chats. Si le papa est à lire dans l'appartement voisin, il n'apprécie guère peut-être les "joies de la famille." Mais il n'a rien à dire, il a passé par ces amusements lui aussi.

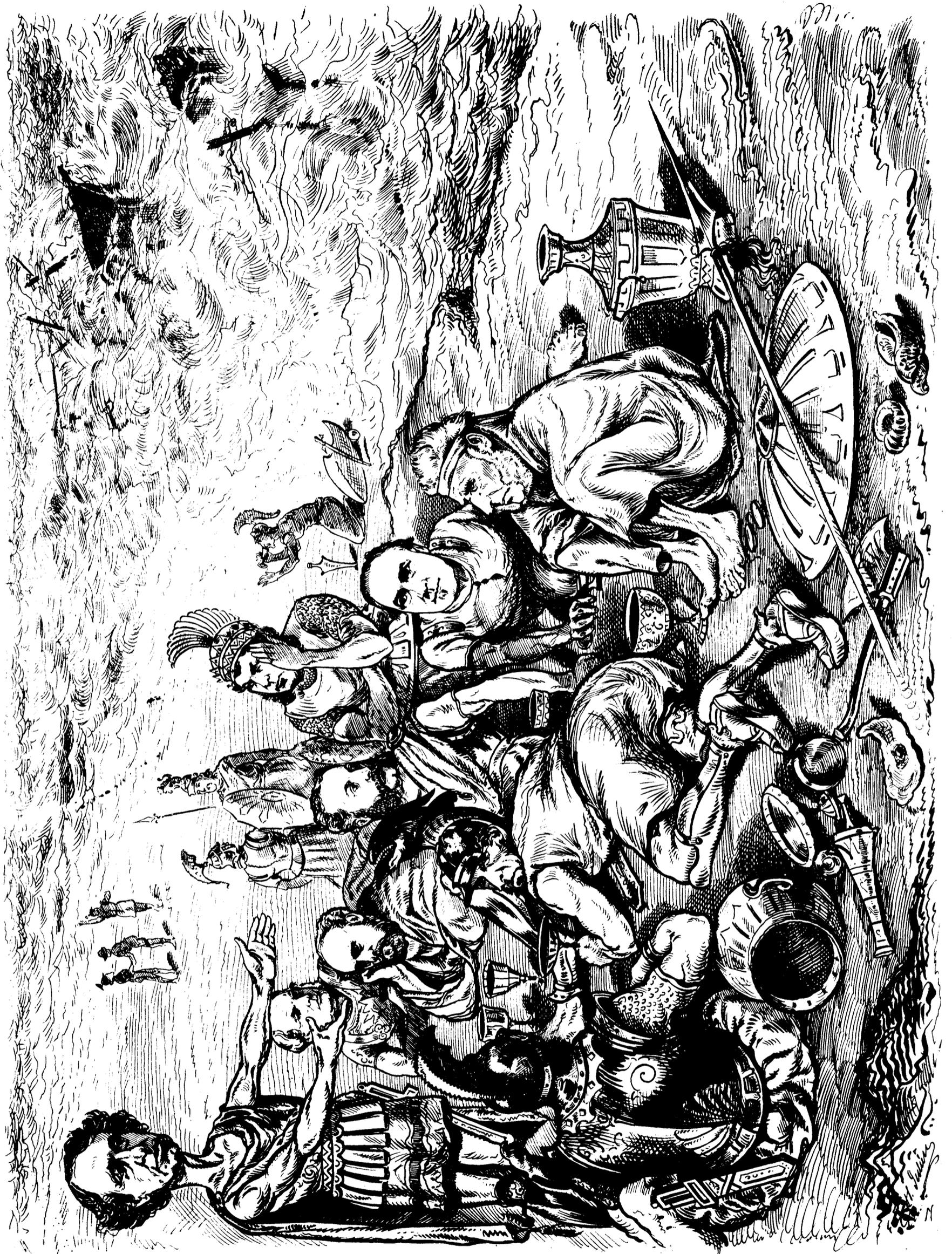
Nul Liniment ne peut être comparé au Liquide Rhumatique de Jacobs.



HON. JOS. ED. TURCOTTE.



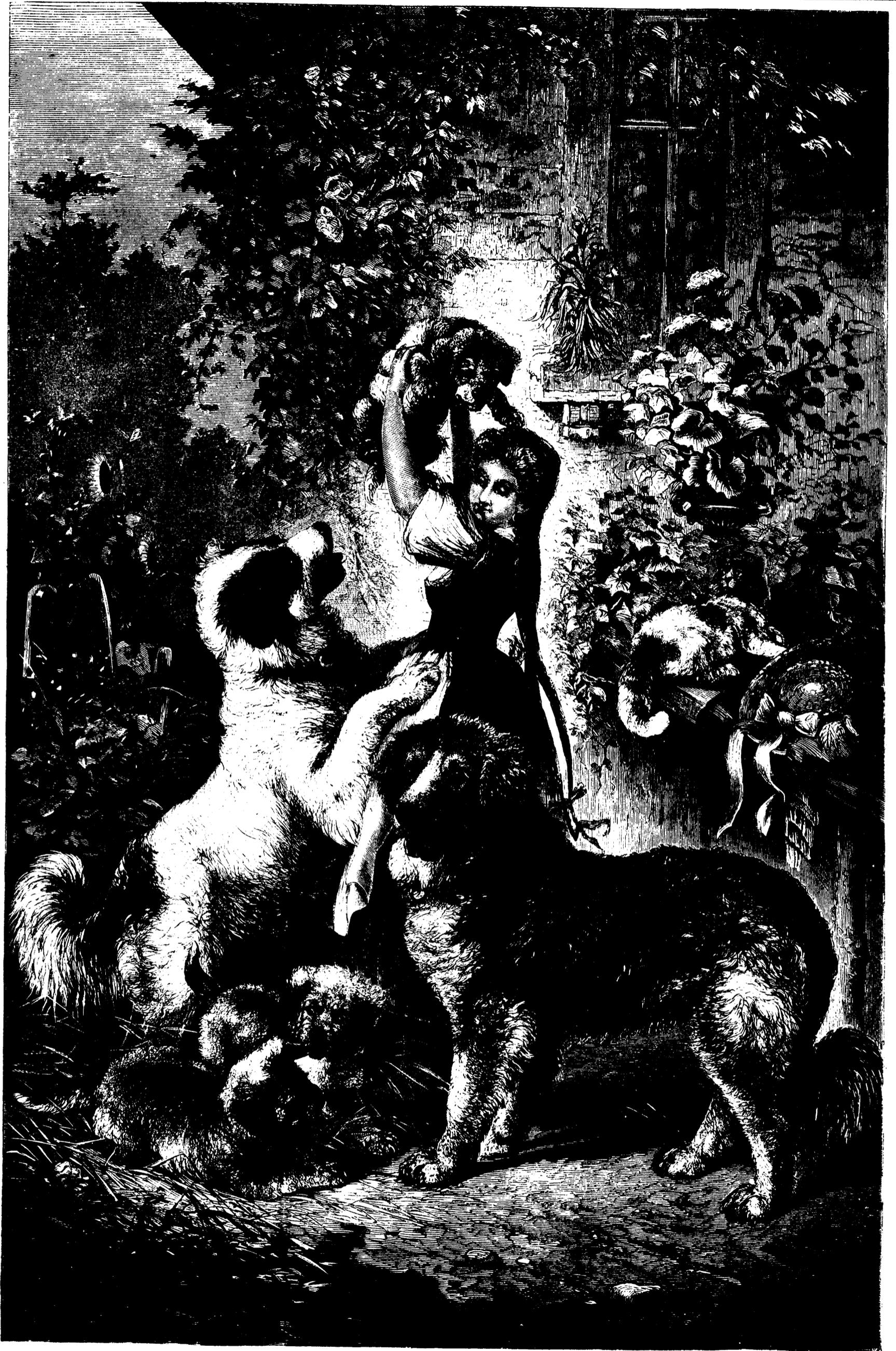
LE PHOTOGRAPHE AMBULANT.



ENÉE APRÈS LE NAUFRAGE.



LA PREMIERE VISITE AU MALADE.



LES JOIES DE LA FAMILLE.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 11 DECEMBRE 1873.

LA SESSION DE QUEBEC.

En ouvrant la législature provinciale, jeudi, le 4 du courant, le nouveau lieutenant-gouverneur a prononcé un discours qui trace un programme important à nos députés. Emigration, colonisation, rapatriement, nouvelles lois d'élection, nouvelles lois sur l'instruction publique, nos représentants auront à s'occuper un peu de tout. Ils se mettront au travail avec courage et sécurité, car le discours du Trône annonce que les revenus de l'année ont excédé les dépenses. Il n'y a rien comme un surplus pour rassurer les mandataires d'un peuple ennemi "de la taxe."

Le premier ministre, provoqué par le chef de l'opposition, M. Joly, dans la séance de vendredi, a fait connaître la politique du gouvernement sur quelques sujets en particulier. Il a déclaré d'abord qu'il n'avait pas l'intention de proposer une loi pour abolir le double mandat. On se souvient que l'an dernier l'Assemblée a voté un bill dans ce sens, mais que le Conseil législatif a refusé d'en faire autant. On a considéré alors cet acte du Conseil comme une tentative de suicide. Il est possible que cet année le Conseil soit pareillement obstiné et que son opinion ait pesé sur le ministère, qui ne demande pas mieux, peut-être, que de favoriser le suicide : ses opinions sur le sujet ne sont pas connues.

M. Ouimet a dit en suite que le gouvernement "subventionnerait les chemins de fer sans endetter la province." Ce n'est point cette parole qui le compromettra. Il est difficile de savoir après cela quels octrois obtiendront le chemin de fer du Nord et celui d'Ottawa au Coteau.

Mais l'opposition voulait aussi être renseignée sur la formation du Cabinet-Ouimet et sur la démission de M. Chauveau et de M. Beaubien. Le premier ministre a répondu en substance : "M. Chauveau s'est retiré parce que cela lui plaisait, et M. Beaubien parce qu'il le voulait ; quant à moi, j'ai été appelé à former un nouveau ministère, et me voilà."

"J'espère, reprend M. Joly, que l'honorable ministre ne m'en voudra pas si je donne moi-même, plus tard, les explications qu'il nous refuse."

Cette fanfaronnade, à la fois spirituelle et parlementaire, contient le programme de l'opposition pour la session : faire des révélations, provoquer une enquête, et renverser sans plus de retards le ministère-Ouimet.

Allons ! plus d'ennui, l'avenir nous tient encore des émotions en réserve.

OSCAR DUNN.

DE MONTREAL A OTTAWA.

Mardi de la semaine dernière, les entrepreneurs du chemin de fer de Colonisation du Nord ont invité le président et les directeurs de la Compagnie, plusieurs citoyens marquants de la ville, et les membres de la presse, à visiter les travaux qu'ils ont déjà accomplis. Comme toutes les visites de ce genre, celle-ci a été l'occasion d'un déjeuner officiel et de plus d'un discours à la suite du déjeuner.

Les entrepreneurs, M. Duncan Macdonald et M. Abbott, et l'ingénieur-en-chef, M. Legge, ont expliqué la nature, l'étendue et les progrès de cette grande entreprise. Ils se sont chargés de l'exécution matérielle des travaux, et tout fait croire qu'ils s'acquittent de leur tâche d'une manière parfaite. Déjà le tracé du chemin est fixé depuis Montréal jusqu'à Grenville, et le terrassement est commencé depuis Hochelaga sur un espace de plusieurs milles. Le chemin se fait, les travaux avancent, nous pouvons voir, ce qui s'appelle voir, voir de nos yeux que cette grande voie ferrée, destinée à développer si rapidement la contrée qu'elle traverse et le commerce de Montréal et d'Ottawa en particulier, s'exécute sérieusement, "de bonne foi," comme le dit M. Abbott. C'est ce que demande le pays.

Sir Hugh Allan, président de la Compagnie, a insisté surtout sur le fait qu'il voulait à tout prix mener cette entreprise à bonne fin. M. Allan a cru sans doute nécessaire de faire cette déclaration pour dissiper l'équivoque que pouvaient faire naître ses précédents discours. En effet, avant de partir pour l'Angleterre, au dîner qui lui fut offert par les citoyens de notre ville, il a dit qu'il n'avait pas voulu entreprendre le chemin de Colonisation tant qu'il n'avait pu le relier à un projet plus vaste. Aujourd'hui, bien qu'il ait révisé son contrat du Pacifique, il affirme qu'il le fera quand même. Quel est donc son calcul ?

A-t-il renoncé à ses grandes espérances et se contentera-t-il bonnement d'un moindre projet ? Il serait difficile de répondre à cela maintenant. Il a révisé le contrat

du Pacifique, et rien n'indique qu'il veuille le reprendre ou qu'on veuille le lui redonner. A la vérité il a prononcé ces paroles l'autre jour : Persévérons, avec le temps on "fait beaucoup, le temps détruit bien des choses et bien "des hommes." Mais cela est très-vague et ne laisse rien voir distinctement à l'horizon.

Il est plus probable que M. Allan s'est dit qu'un chemin de fer, construit maintenant entre Ottawa et Montréal, déterminerait forcément plus tard la localisation du chemin du Pacifique, quels qu'en soient les directeurs, et qu'en prenant les devants sur l'entreprise du Pacifique, il obligerait celle-ci à venir à lui afin de satisfaire au commerce qui cherche avant tout le chemin le plus court. En d'autres termes, il espère au moyen de ce chemin entre Ottawa et Montréal forcer le Pacifique à passer à Ottawa au lieu d'aller à Toronto, et amener ainsi le commerce de l'Asie à Montréal jusqu'à ses steamers au lieu de le laisser venir par le Grand Tronc jusqu'aux steamers d'une compagnie rivale. La ville de Montréal, la partie Est de Montréal sera, dans cette hypothèse, le véritable terminus du chemin de fer du Pacifique. C'est encore ce que demande notre province.

OSCAR DUNN

CHRONIQUE.

Le *Nouveau-Monde* publie la lettre suivante :

St. Jean, N.-B., 2 décembre.

Un autre prêtre, le révérend M. Chapman, vient d'être arrêté dans la rue et jeté en prison, pour refus de payer la taxe d'écoles imposée par notre gouvernement libéral et athée. D'autres prêtres sont traqués et l'évêque même est menacé.

Une grande excitation règne parmi les catholiques et l'indignation se manifeste parmi les protestants respectables.

La populace se réjouit, ainsi que les syndics, de réussir ainsi à faire élever leurs enfants aux dépens des pauvres catholiques. Quelle va être la conduite du nouveau gouvernement en présence d'une persécution si inique ? Est-ce que M. Birpee dira encore que les catholiques sont satisfaits du système actuel d'éducation ?

Le capitaine de l'*Alhambra*, vapeur qui avait été envoyé à la découverte du *Pictou*, perdu depuis quelques semaines, rapporte que ses recherches ont été infructueuses.

Un journal du Nouveau-Brunswick annonce que M. Tilley, "qui est un avocat bien connu de la tempérance, a résolu de ne pas admettre l'usage du vin ou des liqueurs spiritueuses dans la "maison blanche" provinciale tant qu'il y occupera la place de gouverneur."

Le *Journal de Québec* est sans merci pour l'austère lieutenant-gouverneur :

"Nous ne contestons pas le principe, dit-il, mais nous ne pouvons nous empêcher de dire que ce principe est très-économique, dans la pratique, pour deux raisons : la première, c'est que les diners sans vins sont peu coûteux, et, la seconde, c'est qu'ils sont peu fréquentés généralement. O tempérance, voilà de tes coups !"

M. F. X. Demers, rédacteur du *Courrier de St. Hyacinthe*, vient de publier un brochure de quelques articles sur *l'Ordre des Frères Prêcheurs et les Institutions Religieuses*. C'est un éloquent plaidoyer en faveur du christianisme comme agent de civilisation et le patriotisme d'un esprit convaincu contre les erreurs des philosophes.

Le volume promis de M. Buies, *Chroniques, humeurs et caprices*, vient de paraître. Nous parlerons du livre et de l'auteur dans notre prochain numéro. En attendant, citons ce qu'en pense M. Cauchon :

"Caractériser ces *humeurs* et ces *caprices*, ce serait vouloir définir M. Buies lui-même, inexplicable et insaisissable comme le feu-follet, et, comme lui, un peu diabolique, se promenant mystérieusement sur les marais et ne laissant toujours voir que du feu à ceux qui veulent le saisir. Avec tout cela, une philosophie railleuse d'elle-même surtout, railleuse des autres, et s'affirmant par des variations incessantes et souvent des contradictions diamétrales et soubresautées ; mais, dans tout cela, beaucoup d'esprit et souvent une pointe fine et pleine de saillie.

"Comme il ne croit à rien, il ne vous demande pas de croire à lui : ce qu'il veut uniquement, c'est que vous le lisiez sans même vous obliger de l'admirer, bien que, par fois, vous soyez obligé, tout en condamnant ses doctrines, de rendre hommage à son talent d'écrivain.

"Bref, les *Chroniques* de M. Buies sont intéressantes à lire, et la preuve, c'est que quand vous ouvrez son livre, vous ne le fermez qu'après l'avoir parcouru jusqu'à la dernière page."

Les Ursulines de Québec ont offert l'hospitalité à leurs sœurs de Rome exilées de leur couvent par le gouvernement de Victor-Emmanuel. Elles n'ont pas encore reçu de réponse.

On lit dans le *Foyer Canadien* de Worcester, Mass :

Plus de mille ouvriers français et anglais des manufactures de soie de Paterson, N. J., se sont embarqués pour retourner dans leur pays, la semaine dernière, faute d'ouvrage.

A la séance de vendredi, M. Lynch présenta le rapport du comité de l'élection contestée de Joliette, déclarant le Dr. Lavallée dûment élu et la pétition frivole et vexatoire, c'est-à-dire condamnant le contestant à payer les frais.

Toutes les élections contestées sont maintenant décidées, et pas une seule contestation n'a réussi.

Une nouvelle députation du gouvernement de Manitoba va se mettre en route pour Ottawa, dans le but de négocier l'extension des limites de la Province.

Les journaux publient l'annonce des bills privés du Parlement fédéral. Signe de session prochaine.

Nous apprenons avec regret la mort de M. Francis P. Pominville, avocat et conseil de la Reine, arrivée hier, à l'âge de 44 ans. Le défunt avait été, plusieurs années, l'associé de feu Sir George Cartier. Les funérailles ont eu lieu mardi, à l'église Notre-Dame.

On annonce la mort de l'honorable James Leslie, le doyen des Sénateurs. M. Leslie est né en 1786. Il était fils du capitaine Leslie, assistant-quartier-maître dans l'armée du général Wolfe à la prise de Québec. Il a été pendant longtemps l'un des principaux marchands de Montréal. Il a représenté en Chambre la division Est de Montréal de 1824 à 1841, et fut ministre de 1848 à 1851. Il représentait durant cette dernière période le comté de Verchères. Il fut nommé conseiller législatif en 1848 et sénateur en 1867. Il était du parti conservateur. Avant l'Union il figurait parmi les patriotes modérés.

On mande d'Ottawa que le bureau des directeurs du chemin de fer Intercolonial s'est réuni le 8, et que M. Brydges a de nouveau présenté sa résignation, les directeurs trouvant, dit-on, que l'administration de ce chemin ne permet point au gérant d'employer ses moments ailleurs.

On verra dans notre bulletin télégraphique une dépêche qui incrimine gravement le commandant du *Ville de Havre*. Il ne faut pas s'empresser de croire à ce rapport. Il serait trop étrange qu'un Français, un vieux marin se fût montré lâche.

Les derniers journaux de Manitoba nous font connaître les procédés qui ont été pris devant la Cour du Banc de la Reine à Fort Garry pour mettre M. Louis Riel hors la loi. C'est un édit de proscription renouvelé du règne d'Elisabeth.

Le 17 novembre, en l'absence du procureur-général Clarke, le greffier demanda que le shérif fit séance tenante son rapport sur le mandat de la cour (*Bench Warrant*) qui avait été lancé contre Louis Riel, sous prévention de meurtre.

Le shérif informa le tribunal qu'il était encore à la poursuite du prévenu.

Le lendemain, le procureur-général Clarke demanda au juge McKeagney, président, s'il était prêt à rendre sa décision sur la question de juridiction.

Son Honneur dit qu'il n'était pas prêt, mais qu'il la rendrait aussitôt que possible.

Le shérif fit rapport qu'il lui avait été impossible de trouver Louis Riel pour l'arrestation duquel un mandat de la Cour avait été mis entre ses mains.

Le procureur-général dit que la première mesure avait été prise en vue de mettre M. Riel hors la loi. La seconde mesure qu'il entend prendre maintenant, sera d'émettre un mandat de *capias ad respondendum*. Si cela n'amène pas le prisonnier, la mise hors la loi sera proclamée et alors il sera juge coupable par le fait même, et tout ce qui sera nécessaire, aussitôt qu'il sera arrêté, sera de le conduire au lieu de l'exécution.

Le mandat de *capias ad respondendum* fut alors lancé.

Une dépêche du Fort Garry, annonce que les bâtisses du parlement de Manitoba sont devenues la proie des flammes dans la nuit du 3 mercredi. On ignore l'origine du feu. Tout a été sauvé.

Les députés élus depuis la dernière session pour la Chambre locale, ont pris leurs sièges comme suit :

M. Pelletier, député de Québec-Est, a pris le siège de l'hon. M. Fournier, à côté de M. Marchand, à gauche ; M. Bisson, a pris son siège à gauche en arrière à côté de M. Locke ; M. Garneau, à gauche à la place de feu M. Cassidy, à côté de M. Bellingham ; M. McGauvran, à droite en arrière, à la place de M. Robitaille.

On lit dans le *Times* d'Ottawa :

"La route au nord du lac Supérieur entraînerait des dépenses énormes si même elle est praticable. Le gouvernement ne devrait pas construire cette partie de la route. Nous pouvons nous servir de la route américaine, non seulement pour quelque temps mais, bien pour toujours."

Vers le milieu du mois prochain, aura lieu la convention annuelle de la Chambre de Commerce de la Puissance. Cette Chambre se compose des délégués des diverses organisations commerciales des provinces de la Confédération. La province de Québec ne doit pas rester en arrière, et les différents chambres de commerce doivent songer dès aujourd'hui à choisir leurs délégués et à leur donner des instructions.

Parmi les questions qui reviendront sur le tapis se trouvent celles du tarif et de la faillite qui, au moins la dernière, viendront certainement devant les chambres à leur prochaine session.

M. DESSANE.

Lévis, 29 Novembre, 1873.

M. le Rédacteur,

Accorderiez-vous un favorable accueil à la tâche que je me suis donnée de livrer à la publicité la vie de Marie-Hyppolite-Antoine Dessane, artiste de célèbre et heureuse mémoire.

Cette biographie, autant qu'il m'est permis maintenant d'en juger d'après l'étendue des matières aura plus de 100 pages, format in-16. En tête de l'ouvrage, une splendide gravure sur acier représentera l'artiste. Il contiendra de plus, quelques-unes des compositions musicales les mieux réussies du défunt; ainsi, son célèbre QUADRILLE CANADIEN, formé de nos airs nationaux les mieux connus, L'ENFANT-DIEU, SON REGINA CÆLI, etc., etc.

Ce programme, de lui-même, indique suffisamment la grandeur des dépenses nécessitées par son entière exécution; 75 cts. l'exemplaire n'est donc pas trop exiger.

Déjà, quelques-uns des amis intimes du regretté défunt m'ont accordé leur inestimable concours; cependant je recevrai encore, et toujours avec plaisir, de ceux qui ont eu avec l'artiste quelques relations particulières ou de tout autre, les moindres renseignements. Ces renseignements, on pourra les adresser à mon adresse, Rue Fleurie, St Roch, Québec, No. 72; ou encore à l'Écho de Lévis.

L'ouvrage je l'espère, paraîtra dans quelques semaines.

A. TH. J. LAVASSEUR

VARIÉTÉS.

Fanchon, en proie à une grande perplexité court chez Geneviève pour avoir son avis. Son fils éloigné requiert une forte somme dans un court délai; le besoin est pressant et le poste ne va pas assez vite au gré de ses désirs. Ne pourrait-on pas envoyer cet argent par le télégraphe, insinua la commère interrogeant sa voisine? Geneviève hausse les épaules et songe aux aspérités de la route. Un coup d'œil suffit pour lui faire comprendre les inconvénients d'un pareil trajet. Son imagination lui représente de suite une fragile enveloppe courant avec une rapidité vertigineuse, se heurtant d'obstacles en obstacles et d'écueils en écueils.—A votre place, Fanchon, je n'enverrais pas d'argent de papier, fit-elle prudemment.

Un jeune homme s'entretenant avec deux paysans demande au plus loquace, s'il a pris une part active aux événements de 37. Je le crois bien, cher Monsieur, répond-il emphatiquement; la maladie dont je souffre aujourd'hui, je l'ai contractée alors.—A te sauver, sans doute, grommela sournoisement son contemporain, désireux avant tout de spécifier le genre d'exploit dans lequel s'était signalé le prétendu héros! On ne sait pas encore à quelle maladie le brave faisait allusion.

Deux cousines voyageaient ensemble revêtues de manteaux d'imitation de mouton.—Nous ressemblons à des agneaux, remarqua l'une d'elles à qui le contraste semblait piquant (car la douceur proverbiale de l'innocent animal n'était pas la vertu dominante des deux voyageuses).—Dis plutôt à deux loups recouverts de peaux de brebis, reprit sa compagne, se rapprochant instinctivement de la vérité.—Et cela, pour mieux tromper le berger, riposta encore la première, voulant avoir le dernier mot de l'Idylle.

Monsieur P, s'adressant à sa bru, tranquillement assise, désignant du doigt l'appartement voisin en disant avec mystère: Il y a là un veuf.—Mais vous ne voyez donc pas, s'écria la jeune femme; je me tourmente tellement que je ne sais plus comment me mettre!

Mignonne voudrait savoir qui vient d'entrer?—C'est mon frère, répond une servante de la maison portant le joli nom de Malvina. La bambine court à toutes jambes annoncer à sa mère, que M. Malvina est arrivé.

François, célibataire d'un demi siècle, dont la maussade humeur se ressent des funestes effets d'une longue solitude, se déride parfois devant le beau sexe. Un jour, l'irascible vieux garçon entre brusquement chez le voisin.—Gare à vous, monsieur François, la cave est ouverte, lui crie vivement une fillette, apparaissant aussitôt au bas de l'escalier!—Le beau malheur de tomber dans vos bras, ricana sagement le vert galant, s'évançant toujours avec une étourderie toute printanière!

Lise, fait l'inventaire de ses perfections aux yeux de ses proches qui ne se doutaient de rien: elle possède une forte dose d'anglais, de français, de musique vocale et instrumentale; elle danse avec une nonchalance d'attitude inimitable et cause de tout avec un rare bonheur. Son esprit ainsi façonné et cultivé à perdre sa couleur locale, est un vaste recueil où sont entassées diverses marchandises importées de tous les pays. Lise connaît à fond le chapitre des convenances sociales, nulle situation ne la prend au dépourvu, elle a un sourire pour toutes les joies, un mot d'apropos pour toutes les douleurs. Ajoutez à cela cette suprême élégance, ce chic, ce je ne sais quoi, qui supplée très-habilement à la pureté des lignes ou à l'harmonie des tons et des couleurs. Le vulgaire passe indifférent à ses séductions, quelques rares disciples, seuls, s'attachent à ses pas. Lise a le bon esprit de ne pas s'offenser de cette prétendue insensibilité, elle reconnaît qu'il faut être extrêmement supérieur ou infiniment humble pour se résigner à subir le contre-coup d'une telle universalité. D'ailleurs, si l'humanité entière se prosternait, ce serait un épouvantable chaos; ces considérations suffisent à la rigueur pour déterminer sa très-gracieuse personne à accorder une indulgence plénière à tous les criminels de lèse-majesté.

Espérons que le mortel privilégié à qui la Providence destine ce trésor comprendra sa mission et qu'il ne manquera pas d'aller exposer dans un musée, ce nouveau chef-d'œuvre de l'art.

Protégés par un mystérieux clair de lune, Clitanche et Célimène se jurent un éternel amour! (Obligés de s'éloigner pour ses études professionnelles, le malheureux amant, part, l'âme navrée.—J'en mourrai, murmure-t-il tout bas à l'oreille de Célimène! Mais bientôt, hélas! le courant emporte Clitanche, il vogue à pleines voiles sur les ondes du Léthé! Bah! se dit-il, un peu honteux et cherchant à piller son ingratitude; je ne savais pas moi que l'Eternité était si longue!

Il a raison, Clitanche; à dix-huit ans, l'Eternité prend des proportions effrayantes!

NINA.

PEAUX-BLANCHES

ET

PEAUX-ROUGES

(Dramas de l'Amérique du Nord)

PAR

EMILE CHEVALIER.

(Suite.)

Je laisse à penser de quelle horreur devaient être saisis les captifs témoins de cette scène abominable, que le Mangeux-d'Hommes rendait plus terrible encore par les monstrueuses plaisanteries dont il assaisonnait chaque exécution:

—Vous voyez, mes enfants, que je n'ai pas volé mon cachet. Et, comme vous êtes de la couleur blanche, on vous fera l'honneur d'un coup de dents. Quant à ces chiens de Peaux-Rouges, la marque des Apôtres au couteau suffit, n'est-ce pas? mes bons amis. Il serait honteux d'accorder à des sauvages les honneurs qu'on rend aux civilisés!

La colère, l'indignation suffoquaient Dubreuil et l'empêchaient de protester contre ces cruautés insensées.

Mais il n'était pas au bout.

—Le lot des morts est épuisé, dit tout à coup Judas, après quelques actes comme ceux que nous venons de raconter.

—Attaque le lot des vivants.

L'Ecorché saisit un des passagers yankees et le traîna aux pieds de Jésus.

C'était John, le voisin de lit de Dubreuil.

—Vous ne voulez donc pas de moi pour votre treizième Apôtre! ça m'aurait pourtant bien fait plaisir, et je vous aurais appris de fameux tours! dit-il tranquillement au capitaine.

Mais, sans souffler mot, Jésus empoigna froidement le malheureux par sa ceinture, l'enleva du pont, lui enfonça son poignard dans le cœur, imprima au cou de la victime son horrible scel, et la précipita dans les flots.

Adrien était parvenu au paroxysme de l'exaspération. Il recouvra subitement la parole.

—Misérable! proféra-t-il en brisant ses liens par une tentative désespérée.

Au même instant il se ruait sur le Mangeux-d'Hommes.

—Au suivant! disait celui-ci d'un ton calme.

—Oh! tu ne pousseras pas plus loin la carrière de tes crimes! cria Dubreuil, essayant d'arracher à Jésus son couteau.

Mais quelques Apôtres fondirent sur le brave jeune homme le renversèrent, avant qu'il eût pu accomplir son dessein, et ils allaient l'écharper, quand le chef leur dit:

—J'ai ordonné qu'on ne lui fasse aucun mal. Garrottez le mieux. Celui qui l'avait si faiblement attaché sera, pour punition, privé du tiers de son butin.

Puis il ajouta, en se tournant vers son secrétaire et en assassinant un deuxième passager:

—Numéro 81 des Blancs!

Dubreuil n'en entendit pas davantage. Accablé par les émotions autant que par la lutte, il s'évanouit.

Quand il reprit connaissance, la nuit avait disparu et le soleil était déjà haut à l'horizon.

Adrien se trouvait toujours couché au pied du grand mât de la *Mouette*, mais sur lui on avait étendu quelques pelletteries pour le garantir de l'humidité de l'atmosphère.

Il avait le corps et l'esprit lourds; la mémoire des événements auxquels il avait assisté lui échappait.

Peu à peu, cependant, il coordonna ses souvenirs et rappela ce qui s'était passé la veille. Alors, il se mit sur son séant, roula autour de lui des yeux inquiets.

Toute trace du massacre et du désordre de la nuit précédente avait été effacée, à ce point que Dubreuil aurait pensé qu'il venait de faire un mauvais rêve, si la vue du sanguinaire chef des Apôtres, se promenant sur le pont, n'eût aussitôt confirmé dans son esprit la sinistre réalité.

Il venait grand frais sur-est, et la *Mouette* doublait l'île Manitou, à l'extrémité orientale de la presqu'île Kiouinâ, projetée de vingt cinq lieues environ de la terre ferme dans le lac Supérieur.

Amarrés à l'arrière du vaisseau flottaient deux canots en écorce de bouleau, ceux-là même qui avaient amené les pirates; mais ils étaient vides, car les Apôtres se reposaient ou s'occupaient à la manœuvre de leur prise.

Sombre et désolé surtout par la perte de son vieux compagnon, Dubreuil réfléchissait, non sans amertume, aux périls de sa situation, quand le Mangeux-d'Hommes s'approcha de lui:

—D'où viens-tu? où allais-tu? et comment te nomment-on? lui demanda-t-il de son air le plus impératif, en fixant sur le jeune homme un regard scrutateur.

Ces questions furent faites en français bien qu'avec un accent flamand très-prononcé.

Le sentiment de sa dignité conseillait à Dubreuil de ne pas répondre à cet interrogatoire. Mais il était au pouvoir de son ennemi. D'un mot, d'un signe, celui-ci le ferait égorger. Mieux valait se soumettre, ruser. Il résolut donc de se plier aux circonstances.

—On m'appelle Adrien, dit-il, sans ajouter son nom de famille que la pudeur arrêta sur ses lèvres.

—C'est bien. Tu es Français, j'imagine?

—Oui.

—Tu te rendais aux mines?

—Oui.

—Tu les connais, les mines?

—Non.

—Qui donc t'y avait envoyé?

—Une compagnie.

—Américaine?

—Française.

—Française! répéta Jésus sans cacher sa surprise.

—Oui, une compagnie française, dit Dubreuil, examinant attentivement, à son tour, le Mangeux-d'Hommes.

—Depuis quand est-elle formée? reprit ce dernier.

—Depuis six mois.

—A-t-elle obtenu des concessions du gouvernement de Washington?

—Je ne sais.

—Quelle était ta mission en venant ici?

—D'explorer le terrain.

—Tu es ingénieur?

—Je le suis.

—Personne ne t'accompagnait?

A cette demande, qui ne lui rappelait que trop le malheureux sort de Godailler, Dubreuil éprouva un accès de colère qui l'aurait poussé à une tentative de vengeance s'il n'eût eu les poignets et les chevilles liés par de fortes cordes.

Jésus feignit de ne pas remarquer le courroux qui brillait sur son visage.

—Personne ne t'accompagnait? fit-il de nouveau.

—Un seul homme, que vous...

Le chef des Apôtres l'interrompit.

—Oui, je me souviens; tu ne le reverras plus; il faut en prendre ton parti, que veux-tu? Nous avons pour loi de ne faire jamais quartier à personne. Tu es la première exception! et encore n'est-il pas bien sûr que je ne te dépêche comme les autres. Cela dépendra absolument de toi.

Ces mots furent chantés de cette voix harmonieuse et souriante qui, n'eût été sa stature, donnait à croire que Jésus était une femme déguisée en homme.

—Tuez-moi donc sur-le-champ! s'écria Dubreuil avec un geste de dégoût.

—Te tuer? Non; causons d'abord.

—Scélérat!

Le Mangeux-d'Hommes haussa les épaules.

—A quoi bon des injures! dit-il. Elles n'amélioreront pas ta position et ne changeront pas mon caractère.....

—Je vous méprise.....

—Eh! que m'importe ton mépris!

—Vos forfaits seront châtiés.

—Peut-être. Mais, en attendant, sache me servir fidèlement et je saurai te récompenser.

—Vous servir! moi!

Loin de s'irriter du dédain dont cette exclamation fut empreinte, le Mangeux-d'Hommes se prit à rire.

—Oui, me servir, moi, Jésus-Christ, capitaine des Douze Apôtres; n'est-ce pas un beau rôle? dit-il en se rengorgeant avec quelque complaisance.

—Blasphémateur!

—Donc, reprit le Mangeux-d'Hommes, tu entres à mon service, non comme simple domestique, j'estime trop tes talents et mérites, mais comme ingénieur.

—Jamais!

—Je te conduis à Kiouinâ, poursuivit froidement Jésus. Là, grâce à mon aide et à celle de mes gens, tu fais tes explorations, sans être inquiété par les Yankees ou les Anglais, qui t'auraient, sois-en convaincu, joué quelque vilain tour de leur façon, car ils n'aiment pas trop que des étrangers, et des Français surtout, viennent leur disputer les mines ou les terrains qu'ils se sont appropriés. Ton exploration finie, tu m'en livres le rapport. Combien te donnait la compagnie de laquelle tu relevais?

—Qu'est-ce que cela vous fait? s'écria Adrien avec emportement.

—Enfin, soit! le renseignement ne m'est pas indispensable, continua le chef en allumant un cigare. Je te rémunérerai de façon à ce que tu n'aies pas à te plaindre de ma générosité. J'y mets une seule condition: tu seras sage, c'est-à-dire que, comprenant que tu es en ma puissance, sachant que je me soucie moins de la vie d'un homme que d'un bout de cigare, tu ne chercheras ni à t'échapper, ni à nuire à l'honorable société des Douze Apôtres à laquelle tu es maintenant adjoint. Est-ce convenu?

Dubreuil ne daigna pas lui répondre.

—Ta parole de te conformer à mes avis, et je te fais délier, ajouta négligemment le Mangeux d'Hommes.

—Plutôt mourir!

—Comme il te plaira. Tu as vingt-quatre heures pour réfléchir. Après quoi, si tu n'es pas plus raisonnable, mon poignard et mes mâchoires feront leur office!

En articulant son *ultimatum*, il écarta les lèvres et découvrit une double rangée de dents blanches, longues, aiguës comme celles d'une bête féroce.

—Vos menaces ne m'effraient pas plus que vos promesses ne m'ont séduit! Si je dois périr, que la volonté de Dieu soit faite! dit Adrien en détournant la tête avec horreur.

Le Mangeux d'Hommes appela son lieutenant.

—Descends cet imbécile dans l'entrepont, et qu'on veille sur lui.

Tandis que l'Ecorché exécutait son ordre, Jésus murmurait en jetant un coup d'œil sur l'ingénieur français:

—Par le Christ! mon frère aîné, il y a d'étranges ressemblances dans l'humanité! C'est tout à fait son portrait. J'en ai été saisi... Ah! bah! oublions ce passé!

E néanmoins il s'accouda soucieusement, la tête dans ses mains, sur la plat-bord du vaisseau.

CHAPITRE VIII.

LES CAPTIFS.

Après avoir de nouveau garrotté Dubreuil l'Ecorché le transporta dans l'entrepont.

—Où voulez-vous que je vous dépose? lui demanda-t-il.

—Là, répondit l'ingénieur en indiquant son cadre.

Judas le jeta sur le cadre avec ces mots:

—Bien, mais tâchez de ne pas bouger avant d'en avoir reçu l'ordre, sans quoi je jure, foi d'Isariote, que vous irez rejoindre vos compagnons.

Puis il remonta sur le pont, laissant notre jeune homme sous la garde d'un des Apôtres.

Le corps et l'esprit brisés par la violence des impressions qu'il avait reçues, Adrien s'abandonnait au sommeil, sans se préoccuper de son gardien qui furetait dans la cabine, avec l'espoir de trouver quelque liqueur, quand

il lui sembla entendre gratter sous son maigre matelas. D'abord il crut se tromper; le bruit continuant, il l'attribua à un rat; mais un son de voix étouffé ne tarda pas à frapper son oreille:

—Mar'chef! mar'chef! disait-on.
—Suis-je le jouet d'une illusion de mes sens? pensa Dubreuil.

Et, cependant, s'étant assuré que la sentinelle ne l'observait pas, il releva furtivement, malgré les liens dont ses poignets étaient entourés, un coin de son matelas, au fond du cadre.

Aussitôt une main longue et décharnée parut entre les planchettes du chélit.

N'eût l'index de cette main été enserré par un large anneau de cuivre rouge autour duquel la peau comprimée faisait bourrelet, qu'à la dimension toute particulière des doigts Adrien en aurait aussitôt reconnu l'heureux propriétaire et maître.

—C'est toi, Jacot? dit-il très-bas.
—Moi-même, sans vous offenser, mar'chef, fut-il répondu vivement.

—Parle moins haut, reprit l'ingénieur tout ému, et en posant affectueusement ses mains dans celle de l'ex-dragon.

—Qu'est-ce que c'est? s'écria celui-ci au contact de la corde.
—Chut! fit Dubreuil.

—Les gueux vous ont donc attaché? mar'chef.
—Du calme, du calme, mon ami. On me surveille. Mais par quel hasard?...

—Une autre fois, je vous conterai ça, mar'chef. A présent, voulez-vous que je sorte de ce trou où j'étouffe, sans vous offenser? J'ai un couteau dans ma poche, je couperai vos cordes, et à nous deux....

—Non, non. Pas d'imprudences; ce serait courir à notre perte, reste où tu es....

—Cependant.....
—Silence! on vient, dit Dubreuil, laissant retomber le matelas et feignant de dormir.

C'était le factionnaire qui se rapprochait. Il tenait un de ces flacons carrés, en verre foncé, où les Américains ont l'habitude de mettre les alcools.

—Voulez-vous boire une gobe? dit-il en mauvais français à l'ingénieur.

Dubreuil ne répondant point, l'Apôtre le secoua par le bras.

—Ah! ça, bourgeois, continua-t-il, est-ce qu'on dort comme ça les uns sans les autres?

—Que me voulez-vous? fit Adrien paraissant s'éveiller.

—On vous demande si vous avez envie de vous rafraîchir le gosier.

—Merci, je n'ai pas soif.
—A votre santé donc! reprit le gardien en plongeant le goulot du flacon dans sa bouche. Mais, ajouta-t-il après avoir engouffré cinq ou six gorgées sans reprendre haleine, n'en dites rien au capitaine ni aux camarades, où je vous ferai un mauvais parti.

—Soyez tranquille, je ne vous trahirai pas.
—Fameux rhum! oui, fameux, aussi vrai que je m'appelle Thomas.

A ce moment un gros soupir partit de dessous le lit. Par bonheur, tout occupé à faire chanter à sa bouteille un harmonieux glou-glou, l'Apôtre Thomas ne l'entendit pas.

A court de souffle, il suspendit son bachique concert et se mit à chanter, en se dirigeant, non sans trébucher, vers l'extrémité de la cabine:

Nous irons sur l'eau, nous y prom' promener

Nous irons jouer dans l'île, etc.

Dès qu'il fut éloigné, Dubreuil souleva de nouveau son matelas.

—Ah! mar'chef, sans vous offenser, moi je n'aurais pas refusé sa goutte, à ce brigand! dit Godailler avec l'accent du regret le plus sincère.

—Vraiment.
—C'est que j'ai l'estomac aussi vide que celui de la baleine qui avala ce civil de l'Histoire sainte.....Comment qu'on l'appelait, sans vous offenser, mar'chef?

—Dis-moi un peu et rapidement qui t'a sauvé.
—Qui? qui, mar'chef? mais Jacot Godailler, donc.

N'est-il pas assez grand pour ça, sans vous offenser?
—Enfin de quelle manière es-tu rentré ici?

—Pas malaisé, mar'chef, pas malaisé. Votre grand scélérat des scélérats de diable rouge m'avait mordu que les larmes m'en vinrent aux yeux et que je pleurai, malheureux! comme jamais. Il me flanqua à l'eau, sauf votre respect, mar'chef, je nage comme un poisson, je m'accroche à un des canots que les brigands avaient amarrés derrière notre barque; de là, par un panneau, je me faufila dans la cabine et me fourrai sous votre lit, pour réfléchir.

Mais je suis trempé, mar'chef, trempé comme une vraie soupe. Avec ça, rien dans le coffre. Ah! si j'avais seulement un petit verre de n'importe quoi!

—Tais-toi; voici du monde! fit Dubreuil en se retournant.

Le Mangeux-d'Hommes entra dans la cabine, suivi de sept ou huit de ses compagnons.

—Thomas, appela-t-il.
—Présent, capitaine, répondit la sentinelle d'une voix pâteuse.

—Où est notre prisonnier?
—Ici, dit Thomas en approchant avec difficulté.

Quoiqu'il fit assez sombre dans l'entrepont, Jésus remarqua tout de suite que son factionnaire avait bu outre mesure.

—Cet homme est ivre, qu'on lui applique vingt-cinq coups de fouet, dit-il.

Thomas voulut protester.
—Un seul mot encore et je te casse la tête, dit l'Ecorché, qui marchait derrière Jésus.—Combien êtes-vous hors de service? ajouta-t-il en s'adressant aux autres Apôtres.

—Six, lui répondit-on.
L'Ecorché alors tira de sa poche un carnet, dont il arracha quelques feuilles de papier, en fit six morceaux, sur chacun desquels il traça un numéro, roula les papiers entre ses doigts et les jeta dans son chapeau.

—Le numéro 1 sera, dit-il, chargé d'exécuter la sentence.

Tour à tour les six Apôtres tirèrent au sort. André ramena le numéro désigné.

—Allons, dit-il, à Thomas, ôte ton capot, mon camarade, et place-toi là contre le mât.

Le condamné se soumit sans opposer la moindre résistance. Il était facile de voir que les Apôtres étaient accoutumés à pareilles exécutions, car ils se rangèrent froidement autour de Thomas, qui, le dos nu, s'était arc-bouté le front contre le mât de la *Mouette* et attendait, avec une surprenante impassibilité, son châtimement.

André, s'étant muni d'une corde à nœuds, l'Ecorché lut sur son carnet:

RÈGLEMENTS DES APÔTRES

DISCIPLINE

“ART. V.—Sera puni de vingt-cinq coups de fouet ou de corde tout homme qui s'enivrera une première fois, durant le service; de cinquante la deuxième fois, de mort la troisième.”

Après ces mots, Judas dit à Thomas:
—Tu declares que ta punition est juste?

—Oui, répondit le délinquant.
—Va! ordonna le lieutenant, faisant signe à André.

La corde siffla dans l'espace, et vingt-cinq fois de suite tomba lourdement, comme une tige d'acier sur les épaules et les reins du supplicié, qui ne laissa pas échapper une plainte, et, quoiqu'il eût les membres libres, ne fit pas un geste pour se soustraire à cette cruelle flagellation.

Cependant le sang ruisselait de son dos et la douleur faisait jaillir de ses yeux des larmes brûlantes.

Quand le bourreau eut terminé sa terrible besogne, Thomas se redressa lentement et lui dit:

—Merci, mon cousin, tu as le poignet solide. Ça m'a dégrisé. Pose-moi un linges huilé sur les épaules, et demain il n'y paraîtra plus.

Pendant qu'André opérait le pansement, le Mangeux-d'Hommes s'avança vers Dubreuil, aussi indigné de la barbarie de cette scène que surpris de l'indifférence qu'y avaient apportée les spectateurs et jusqu'aux acteurs.

—Tu vois, jeune homme, lui dit Jésus, qu'ici la discipline ne plaisante pas. J'ai besoin de tes services, c'est à ce besoin que tu dois la vie. Donne-moi ta parole de ne pas chercher à t'évader, et je te rends la liberté de tes mouvements. Inutile d'ajouter que si tu enfreignais ton serment, tu signerais ton arrêt de mort.

Bien qu'il lui répugnât de prendre un engagement vis-à-vis du bandit, Adrien jugea prudent d'obéir. Ses liens furent tranchés, et Jésus l'invita à dîner avec sa bande.

L'ingénieur n'avait pas faim. Il eut, d'accord, l'intention de refuser. Une réflexion l'engagea à accepter, et il se mit à table au milieu des Apôtres.

Ceux-ci firent un repas copieux, sans pourtant boire autre chose que de l'eau, bien que le navire fût chargé de liqueurs fortes; mais, en expédition, il leur était expressément défendu de goûter aux alcools. Et, malgré sa passion pour les stimulants, le Mangeux-d'Hommes s'astreignait alors à un régime aussi sévère que celui de ses gens.

Si Dubreuil mangea peu, il n'en trouva pas moins le moyen de faire disparaître adroitement une certaine quantité d'aliments, qu'il glissa dans ses poches, les réservant pour Jacot.

Après le dîner, sous prétexte d'arranger sa toilette, il regagna son cadre et passa ces vivres au dragon en lui disant de ne pas bouger de sa cachette.

—Mais, sans vous manquer de respect, mar'chef, dit Godailler, je suis moulu là-dessous.

—Tâche de t'y tenir encore jusqu'à ce soir.
—Hum! c'est une fichue faction que vous m'imposez, mar'chef.

—Que veux-tu que j'y fasse? si on te découvrait....
—Oh! je sais bien, je sais bien, je serais flambé, n'est-ce pas, mar'chef? Oh! les gueusards de gueusards!

—Assez causé! dors jusqu'à mon retour! répondit Dubreuil en se retirant, car il lui avait semblé que l'Ecorché l'observait du coin de l'œil.

Pour écarter les soupçons du lieutenant, si tant il était que ce dernier en eût conçu, Adrien prit un air dégagé, alluma un cigare et monta sur le pont.

On n'y remarquait plus une trace de désordre, et la *Mouette*, gouvernée comme par des marins de profession, sillonnait les eaux du lac Supérieur, dont la rive méridionale, fortement échancrée, se profilait à quelques milles à l'horizon.

La vue de la côte ranima l'espérance dans le cœur de Dubreuil, et avec l'espérance le désir de la liberté.

Il jeta les yeux vers la poupe du navire; mais les canots qui avaient servi aux Apôtres n'y étaient plus: on les avait hissés aux flancs de la *Mouette*.

—Non, mon garçon, tu ne te sauveras pas, dit le Mangeux-d'Hommes à Dubreuil en lui tapant familièrement sur l'épaule.

Fâché d'avoir été si bien deviné par cet homme, dont la supériorité le fatiguait, en dépit de l'aversion qu'il éprouvait pour lui, Adrien redescendit, sans répondre, dans la cabine.

La nuit venue, il se coucha, après avoir repoussé, comme inexécutables, les propositions d'évasion que lui faisait Jacot, et exhorté le pauvre dragon à la patience.

A peine eut-il posé sa tête sur le traversin qu'un sommeil de plomb s'empara de ses sens et les domina complètement.

Quand Adrien s'éveilla, après douze heures de cet état voisin de la léthargie, il était jour. Le navire semblait immobile. Mais un grand bruit se faisait sur le pont.

Dubreuil regarda dans la cabine. Il ne voyait personne.
—Jacot! dit-il, en écartant son matelas.

Pas de réponse.
Adrien, inquiet, plongea son bras sous le lit.

La place était vide.

—Mon Dieu! pensa l'ingénieur, l'infortuné aurait-il été découvert!

S'élançant de son cadre, il s'habilla à la hâte, et voulut monter sur le pont pour essayer de savoir ce qu'était devenu Godailler. Mais, par mégarde ou à dessein, on avait fermé l'écouille.

Le cœur débordant de chagrin, Dubreuil se mit à se promener dans la cabine.

Il se livrait aux plus noires réflexions, lorsqu'une voix l'interpella:

—C'est pourtant vous, bourgeois, qui êtes cause de ce qui m'est arrivé!

Adrien se retourna et aperçut Thomas couché sur un grabat au bout de la pièce.

—Je ne vous comprends pas, dit-il.
—C'est pas difficile à comprendre. Si vous aviez accepté la gobe que je vous offrais, il y aurait eu moins à boire dans la négresse; si il y avait eu moins à boire, j'aurais moins bu; si j'avais moins bu, j'aurais été moins dans le lof; si j'avais été moins dans le lof, notre capitaine ne se serait pas aperçu que j'avais caressé la bouteille; si il ne s'en était pas aperçu, je n'aurais pas été puni; et si je n'aurais pas été puni, je ne serais pas étendu ici comme un marsouin sur une botte de paille; c'est clair ça, comme dit frère Jean, notre secrétaire.

—Il est bien dur, votre capitaine! fit Dubreuil, heureux de trouver cet homme et supposant qu'avec quelques flatteries il en obtiendrait des renseignements.

—Dur, le Mangeux-d'Hommes! qui est-ce qui a jamais entendu dire ça? il est plus doux qu'une brebis, repartit Thomas d'un ton convaincu.

—Mais enfin le traitement....
—Puisque c'est la règle!

—Quelle règle?
—Eh! la règle des Apôtres!

—Vous formez donc une association?
—Je crois bien, bourgeois; et une association qui n'a pas sa pareille, des Grands-Lacs aux montagnes de roche, du golfe du Mexique à la baie d'Hudson.

—Associations de brigands! ne put s'empêcher de murmurer Dubreuil.

Et, à haute voix:
—Vous êtes Français, vous?

—Moi?
—Oui, vous.

—Est-ce que je sais!
—Mais vous parlez le français?

—Comme je parle l'anglais, l'algonquin, le chippouais, le chinouk et bien d'autres langues, sans compter l'espagnol.

—Où êtes-vous donc né?
—Ah! bourgeois, répondit en riant le bandit, c'est une question que j'ai oublié de faire à ma mère.

—Mais vos parents?
—Mes parents! est-ce que j'en ai connu, des parents, moi!

—Pauvre misérable! fit Adrien avec compassion.
—Pauvre, moi! s'écria Thomas. A d'autres, bourgeois! Les Apôtres sont tous riches, plus riches que les facteurs de la compagnie de la baie d'Hudson. Pour ma part j'ai cinq femmes!

—Cinq femmes!
Cinq, et aussi bien huppées que celles de qui que ce soit, je m'en flatte. Quand vous les aurez vues, vous m'en direz des nouvelles.

—Où sont-elles donc? demanda Dubreuil, se figurant que Thomas délirait ou voulait se moquer de lui.

—Où elles sont? pas loin d'ici.
—Vous plaisantez.

—Puisque le bateau ne marche plus, c'est que nous sommes arrivés. Entendez-vous ce vacarme là-haut? on décharge la cargaison.

—Mais arrivés en quel endroit?
—Dans nos îles, les îles des Douze Apôtres, bourgeois, et vous pourrez vous vanter d'être le premier philistin qui y soit entré vivant, depuis que nous les habitons. Faut que vous ayez fièrement donné dans l'œil au capitaine, mille millions de serpents à sonnettes! pour qu'il ne vous ait pas fait passer le goût de la viande. Mais ça viendra, allez, bourgeois, vous ne perdrez rien pour attendre.

L'Apôtre accompagna cette horrible plaisanterie d'un sourire qui fit frissonner Dubreuil.

Comme il allait poursuivre son interrogatoire, le panneau de l'écouille fut brusquement soulevé.

—Filez vite, souffla Thomas, car si on me surprenait bavassant avec vous, ma peau courrait risque de passer encore sous la main du tanneur, et c'est un luxe dont il ne faut pas être prodigue.

(A continuer.)

Une pièce nouvelle venait de tomber à la première représentation. Quelques amis de l'auteur s'entretenaient, le lendemain, de ce triste événement. Une dame se hasarda à dire:

—Je ne conçois pas pourquoi on ne rejouerait pas cette pièce; car enfin, elle n'a pas été sifflée.

—Parbleu! madame, je le crois bien! s'écria brusquement quelqu'un; comment voulez-vous que l'on siffle quand on bâille?

Une bourgeoise avait un procès dans un présidial. La cause était ommaire, et l'avocat adverse la chargeait de beaucoup de moyens inutiles. Cette femme, perdant patience, l'interrompit.

—Messieurs, dit-elle, voici le fait en peu de mots: je me suis engagée à donner au tapissier, qui est ma partie, une somme convenue pour une tapisserie de Flandre à personnages bien dessinés, beaux comme M. le président; et il veut m'en livrer une où il y a des personnages croqués, mal bâtis comme son avocat! Ne suis-je pas dispensée d'exécuter ma convention?

La comparaison fit rire: l'avocat resta interdit, et la bourgeoise gagna son procès.

S. J. Foss et Cie., Sherbrooke, sont les propriétaires des Pilules de Colby.

PROCES BAZAINE.

Nous extrayons ce qui suit des dépositions recueillies à l'enquête, sous la présidence du duc d'Annam.

M. de Bouteiller, ancien conseiller municipal de Metz.

Pour la défense je n'ai rien à dire. Je ne me suis occupé que des subsistances.

2500 personnes environ sont mortes de la fièvre typhoïde et de la dysenterie; tous les petits enfants sont morts faute de lait.

La résignation de tous était si grande que personne n'a songé à troubler l'ordre. Un certain jour, il y eut un seul moment de trouble: c'était quand il fut question du bombardement.

Il n'y avait qu'un seul sentiment dans toutes les classes de la société; ce qui faisait sa force, c'était le mélange de toutes les classes.

Enfin, la moyenne de toutes ces aspirations était de tenir le plus longtemps possible, au prix des souffrances les plus poignantes.

C'était vers le 25 septembre que l'on avait annoncé un bombardement terrible par une batterie près de Vineux.

Ce bombardement n'effrayait personne; on attendait ce bombardement avec autant d'incertitude que de résignation.

Puis c'étaient des nouvelles que l'on répandait à profusion pour jeter le désarroi parmi nous. On assurait que l'impératrice devait venir recevoir le serment des troupes à Metz et qu'on allait proclamer de nouveau l'empire.

Si avec tous ces bruits, si avec l'image effrayante d'un bombardement, on a voulu obtenir une manifestation quelconque favorable aux desseins que l'on avait, on ne l'a pas obtenue.

Quant aux vivres qui furent distribués après la capitulation, les soldats qui furent éloignés des forts n'eurent rien.

Le 28 octobre, il y avait des soldats qui n'avaient pas mangé depuis plus de 24 heures. Ils restèrent sans distribution le lendemain encore, dans la boue qui leur servait de lit.

J'eus l'occasion de voir un spectacle bien navrant. Il vint dans la ville une file de voitures portant des soldats que l'on prenait pour des soldats blessés.

Alors on tira de ces voitures les soldats qu'elles portaient. On mettait à part les morts; ceux qui vivaient encore et qui agonisaient, on les plaçait sur des matelas.

Ces malheureux soldats étaient victimes de l'abandon, de la misère et de la faim. (Signes de compassion.)

Il restait dans les magasins encore beaucoup d'effets; on n'avait pas eu l'idée de les distribuer aux soldats qui en avaient besoin. (Sensation profonde.)

Metz, depuis le commencement de la guerre, n'avait eu que de l'admiration pour l'armée. On aurait demandé qu'à la seconde dans les efforts nouveaux qu'elle aurait voulu faire.

Il y avait donc tout à gagner à montrer plus d'énergie et de patriotisme. Nous sentions bien, aux derniers moments, que nous étions perdus, mais nous ne désespérions pas encore. (Le témoin est en proie à une vive émotion.)

M. le président.—Le conseil vous remercie; croyez que tous les cœurs français partagent votre émotion.

NOUVELLES DIVERSES.

NAVIRE EN FEU.—Emprunté aux journaux de Londres:

Une scène des plus dramatiques vient de se produire dans Kingstown-Harbour, le port de Dublin. En pleine nuit, à une heure et demie du matin, un grand vaisseau marchand fut signalé par la vigie comme se préparant à entrer dans la baie sous pleines voiles.

pour ralentir sa course. Le port était bordé de navires, et la consternation causée par l'entrée de ce vaisseau en flammes fut intense. On reconnut bientôt que c'était le Nanapore, navire en fer venant de Calcutta, chargé de coton et de salpêtre.

Ces trois collisions successives ralentirent la course du navire incendié, et les marins des life-boats (bateaux de sauvetage) purent enfin le rejoindre et sauver l'équipage, ainsi que ceux des deux schooners naufragés.

MEURTRE.—Une veuve, nommée Anne Smith, est morte avant-hier en sa résidence, no. 228 Rivington street, des suites de coups reçus mardi pendant une bagarre avec trois ouvriers qu'elle avait en pension chez elle.

SINISTRES MARITIMES.—La Pall Mall Gazette publie la lettre suivante qui lui est adressée par le vice-consul anglais à Santander:

"C'est avec la plus profonde douleur que je viens vous faire part de la mort par immersion, de sept Anglais, victimes de leur dévouement pour sauver, au péril de leur vie, l'équipage de la goélette espagnole la Union, naufragée hier à l'entrée du port.

"Les noms de ces braves sont: George Fremman, âgé de 34 ans, capitaine du steamer anglais Miro, de Liverpool; William Smith, 32 ans, capitaine du vapeur Wolsington, de New-Castle, et John Parks, M. Thomas, J. M. Reed, Webb et Brooks, marins à bord de ces deux navires.

"Ces héros—je les qualifie ainsi car ce sont de vrais héros autant du moins que le sont ceux décorés de la croix de Victoria ou de la médaille Albert, en apprenant qu'un navire était en voie de perdition avec tout le monde à bord, mirent aussitôt à l'eau la chaloupe de sauvetage du Miro, et poussèrent sur le navire en péril.

"Une furieuse tempête soufflait alors avec une violence extrême de la partie ouest, et une forte mer, venant de l'Océan, déferlait sur la malheureuse barque qui flottait encore au milieu des brisants sur lesquels les vagues l'avaient jetée et où elle allait bientôt être mise en pièces.

"Ce fut alors que l'embarcation du Miro arrivait dans ces eaux. Celle-ci, retenue un moment par le ressac, profita d'un moment de calme pour se lancer sur la goélette, lorsqu'une vague l'emporta et la jeta sur l'épave.

"Tout disparut alors. On ne vit plus ni navire ni chaloupe. Jusqu'à présent aucun cadavre n'a été retrouvé. Mais qu'ils soient recueillis ou non, un monument qui serait élevé à leur mémoire dans le cimetière anglais serait un juste tribut de respect et d'admiration de la part de leurs compatriotes. Je vous adresse la relation ci-dessus dans l'espoir que ceux de vos lecteurs dont la sympathie est acquise aux actes courageux aideront généreusement à la réalisation de ce projet et j'ose espérer que vous voudrez bien recevoir les souscriptions qui vous seront offertes.

"LÉOPOLD MARET."

NAUFRAGE.—Le steamer Ariel, de la malle du Pacific, avait quitté Yokohama le 26 octobre, à destination de Hakodade.

Dans la nuit du 27, vers 9 heures, à 110 milles environ de Yokohama, l'Ariel a donné contre un récif et en moins de vingt minutes il était englouti jusqu'aux plats bords. Le capitaine Newell fit mettre immédiatement les chaloupes à la mer et grâce à ses efforts et à ceux de ses officiers, il put embarquer tous ceux qui se trouvaient à bord.

Rien n'a été sauvé. Les passagers, les officiers et l'équipage n'ont pu sauver aucun bagage. La perte de l'Ariel n'est pas seulement un malheur pour la compagnie du Pacific Mail, mais elle atteint cruellement le capitaine Newell qui est un des meilleurs officiers de la compagnie et qui est particulièrement éprouvé.

MASSACRE DE MISSIONNAIRES.—Par voie de San Francisco, nous recevons la nouvelle du massacre de deux missionnaires en Chine.

Un nouvel assassinat vient d'être commis, dans la province de Szechuen, sur la personne d'un missionnaire catholique, français, pourvu d'un passeport de Pékin, en bonne et due forme.

Le Rév. P. Hue, accompagné d'un prêtre indigène, nommé Ta'y, s'était rendu à la ville de K'ên-Kiang-hi en, dans l'intention de prendre possession d'une petite maison, achetée avec la permission expresse des hautes autorités de la province, supérieures du mandarin local, lequel, paraissant acquiescer à ce projet, avait auparavant informé les missionnaires que rien ne les empêchait d'entrer sur son territoire.

Ce mandarin, nommé Kouï, a toujours manifesté un violent esprit de haine contre les étrangers et de mauvais vouloir pour les chrétiens, qu'en dépit des édits impériaux qu'il ne faisait généralement pas afficher, il avait refusé, jusqu'ici d'admettre dans les limites de sa sous-préfecture. Quant aux habitants, ils étaient à peu près paisibles et se montraient bienveillants pour les missionnaires que, souvent avant cette époque, ils avaient invités à venir résider au milieu d'eux.

Tout à coup, le 5 octobre, la foule envahit la résidence des deux missionnaires, se précipite sur eux, les traîne par les rues, en les battant et les blessant, jusqu'à ce qu'ils n'aient plus dans les mains que des cadavres. Naturellement le mandarin Kouï, que l'on soupçonne fortement d'être l'auteur de l'émeute, resta tranquillement dans son yamen tout le temps qu'elle dura et ne fit pas le moindre effort pour la réprimer.

UNE NOMBREUSE FAMILLE.—La famille de S est presque aussi nombreuse que la postérité d'Abraham. Qu'on en juge.

- Il y a : la vieille S, la grande S, la grosse S, la hardie S, la sage S, la rude S, la fine S, la large S, la sauvage S, l'ivrogne S, la faible S, la noble S, la simple S, la souple S, la gentille S, la pauvre S, la tendre S, la délicate S, l'étroite S, la juste S, la haute S, la triste S, la jeune S, la petite S, et la scélérate S.

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STERÉOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes, MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

COURS ELEMENTAIRE DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION PAR L'ABBE J. MOYEN, PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTREAL. 1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix: Cartoné, \$1.20.—\$12.00 la douzaine. Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartoné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

1873. NOUVEAUX POÊLES DE PASSAGE A CHARBON. CHEZ L. J. A. SURVEYER. 524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-2422

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés! Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez: 4-2222 G. STINSON & CO., Portland, Maine.

EVITEZ LES CHARLATANS. Une victime des indolécions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adresser, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4-40-1 an.

GEORGE YON, MARCHAND DE POELES, PLOMBIER ET FERBLANTIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL. (Image of various tools and equipment)

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY. LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 4-2722 (Établi en 1859.)

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND. NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES. 4-3822

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDES FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-2722

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS. DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-2522

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.